

Les Cahiers des dix



De Toulouse à Limoilou : un itinéraire capucin (1902-1934)

Première partie: la conquête de Québec

Gilles Gallichan

Number 56, 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1008092ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1008092ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

In May 1902, some Capuchins from Toulouse, settled in Ottawa since 1890, obtained the parish of Saint-Charles de Limoilou near the city of Québec. This arrival is the result of the obstinate efforts of Father Alexis de Barbezieux in his attempt to establish his order in Québec. Moreover, a 12-year long fraternal rivalry had opposed Franciscans and Capuchins in their endeavours to conquer Québec. These French orders were seeking a promised land in Québec in order to flee the civil laws of the Third Republic.

Limoilou was on the verge of bankruptcy when these Capuchin Brothers took charge of the parish. Archbishop Bégin presented these monks with an important organisational and administrative challenge which the Capuchins met in their attempts to establish their community in French Canada. A second section shall examine the social and working environment of these French Capuchins in Québec City.

Cite this article

Gallichan, G. (2002). De Toulouse à Limoilou : un itinéraire capucin (1902-1934) : première partie: la conquête de Québec. *Les Cahiers des dix*, (56), 125–165. <https://doi.org/10.7202/1008092ar>

De Toulouse à Limoilou : un itinéraire capucin (1902-1934)

Première partie: la conquête de Québec

Par Gilles Gallichan*

Il y a maintenant un siècle, en mai 1902, quelques frères capucins français, relevant de la province religieuse de Toulouse, prenaient en charge la paroisse Saint-Charles de Limoilou, près de Québec, dans des circonstances exceptionnelles et particulièrement difficiles. Déjà, les capucins étaient établis à Ottawa depuis 1890 et à Ristigouche depuis 1894. Ils étaient arrivés au Canada avec une des importantes vagues d'immigration de congrégations françaises, cherchant en Amérique une terre d'asile pour échapper aux contraintes des lois laïques de la République française.

* L'auteur tient à remercier le père Godefroy Dévost, archiviste provincial des capucins, le père Jocelyn Mitchell, gardien du couvent de Québec, ainsi que toute la fraternité des capucins de Limoilou pour leur très précieuse collaboration. Merci également à M. l'abbé Armand Gagné et à M. Pierre Lafontaine des Archives de l'Archevêché de Québec pour leur disponibilité. L'auteur souhaite dédier ce texte à M. Alain Combres, de Toulouse, qui maintient toujours vivants les liens d'amitié entre le Languedoc et le Québec.

Cet article relate l'aventure de ces frères capucins venus des rives de la Garonne pour s'enraciner, il y a cent ans, sur celles du Saint-Laurent. Il se veut aussi une modeste contribution aux travaux en cours sur l'histoire religieuse du Canada français. Dans ce domaine, les recherches récentes de Guy Laperrière ont permis de mieux comprendre l'évolution des situations politiques et religieuses en France et au Québec, ainsi que l'arrivée des nombreuses congrégations au Canada français à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle¹. Les pistes lancées par Guy Laperrière ont fait découvrir un véritable champ d'études visant à approfondir les impacts religieux, culturels et sociaux de cette importante migration de religieux au Canada et au Québec au tournant du siècle.

Il y a encore quelques décennies, l'histoire des ordres religieux servait surtout à la propagande et au recrutement. Quoique souvent rigoureuse et érudite, elle s'apparentait davantage à l'hagiographie qu'à l'histoire scientifique. Le renouvellement de l'historiographie québécoise, notamment du côté de l'histoire du catholicisme, de son enseignement et des pratiques populaires de la foi, a permis une relecture des phénomènes religieux sous de nouvelles perspectives. Les travaux de Lucien Lemieux, Jean Simard, Raymond Brodeur, Nive Voisine, Jean Hamelin et Serge Gagnon, pour ne nommer que ceux-là, ont assurément contribué à cette transformation².

L'histoire religieuse s'est aussi ouverte sur le champ de l'histoire socioculturelle. L'ouvrage de Lucia Ferretti sur le rôle pastoral et social des oblats de Marie-Immaculée dans une paroisse ouvrière d'un faubourg de Montréal apparaît comme un modèle du genre³. De fait, l'histoire de Limoilou s'apparente assez au cas montréalais de Saint-Pierre-Apôtre, étudié par Lucia Ferretti. Au tournant du siècle, Limoilou était un village semi-urbain en périphérie de la ville de Québec, peuplé d'ouvriers francophones et catholiques. Il est devenu plus tard un quartier en pleine expansion, livré à des spéculateurs fonciers qui en ont façonné l'urbanisme. Le rôle des capucins dans ce contexte apporte aussi un nouvel exemple d'une paroisse confiée à une congrégation religieuse, ce qui semble conférer à

-
1. G. LAPERRIÈRE *Les congrégations religieuses de la France au Québec, 1880-1914*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996-1999, 2 tomes parus.
 2. Voir G. LAPERRIÈRE, « Histoire religieuse », dans J. ROUILLARD, *Guide d'histoire du Québec du Régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, Montréal, Éditions du Méridien, 1991, p. 293-312. Pour un article plus détaillé sur l'historiographie religieuse contemporaine au Québec, voir : G. LAPERRIÈRE, « L'évolution de l'histoire religieuse au Québec depuis 1945 : le retour du pendule ? », dans Y. ROBY et N. VOISINE (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 329-348.
 3. L. FERRETTI, *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain, Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Montréal, Boréal, 1992, 264 p.

l'organisation sociale et paroissiale une certaine dynamique et un encadrement pastoral différent.

À cet égard, l'étude même de la paroisse comme entité sociale et communautaire se renouvelle grâce, notamment, aux travaux de géographie historique menés par Louis Rousseau, Frank Remiggi, Serge Courville et Normand Séguin⁴. L'adaptation de la paroisse rurale en paroisse semi-urbaine et urbaine a forcé, au sein du clergé, l'évolution de stratégies sociales et culturelles qui se sont manifestées en particulier à travers les nombreux mouvements d'action catholique. À cet égard, les archives des paroisses n'ont pas encore livré leur étonnant potentiel et il devient chaque jour plus urgent d'agir pour préserver ce monument inexploité de notre mémoire collective. Plusieurs paroisses, et c'est le cas de Saint-Charles de Limoilou, ont heureusement conservé des documents sur les visites de paroisses, qui jettent un éclairage complémentaire et combien précieux sur les registres. On y retrouve aussi des livres de prônes, des papiers comptables, des procès-verbaux d'associations pieuses, nationales ou charitables, des archives photographiques et de nombreux objets d'art sacré. Le cas de Limoilou permet la démonstration, ici à peine amorcée, d'un sentier prometteur pour la recherche.

Sur les capucins canadiens et français existe heureusement une abondante documentation. Parmi les titres contemporains québécois, l'ouvrage le plus éclairant sur le sujet est la synthèse de Godefroy Dévost, sur les *Capucins francophones du Canada*⁵. Plusieurs articles à caractère historique, dont certains ont été écrits par des témoins mêmes des événements, apparaissent comme des sources incontournables pour saisir le déroulement de cette aventure.

L'histoire des capucins et celle de Limoilou ont, l'une et l'autre, des racines qui plongent jusqu'au XVI^e siècle et même au-delà. Cette conjonction des chronologies n'a pas échappé aux pères toulousains qui ont ardemment cherché à concilier les origines du pays aux traditions franciscaines de leur communauté. Cet effort des fondateurs pour marquer symboliquement le temps et l'espace est demeuré inscrit dans la toponymie du quartier Limoilou ainsi que dans son architecture religieuse. Arrivés en 1902, les pères toulousains laisseront, en 1934, les gouvernements de la paroisse, du couvent et bientôt de la province capucine tout entière à une génération nouvelle de frères d'origine canadienne-française. Cette évolution, qui s'est faite non sans tension sur une période de 30 ans, dé-

4. L. ROUSSEAU et F. REMIGGI (dir.), *Atlas historique des pratiques religieuses. Le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, ix, 235 p. ; S. COURVILLE et N. SÉGUIN (dir.), *Atlas historique du Québec. La Paroisse*, Québec, Presses de l'Université Laval, le Fonds Gérard-Dion, 2001, xiii, 296 p.

5. GODEFROY-C. DÉVOST, *Les capucins francophones du Canada*, Montréal, Éditions de l'Écho, 1993, xii, 396 p.

montrait que le *surgeon* avait fait ses propres racines et qu'il devenait une plante adaptée à un nouveau pays. L'histoire plus contemporaine des capucins s'articule ainsi vers son affranchissement et sa complète séparation de la province de Toulouse, laquelle surviendra en 1942, au cœur de la Deuxième Guerre mondiale.

L'arrivée en terre québécoise des capucins de Toulouse a cependant été le fruit de la volonté ferme de quelques-uns d'entre eux, ainsi que d'une lutte fraternelle et néanmoins très vive avec les frères mineurs franciscains. Cette première partie est consacrée à la conquête du droit de cité des Toulousains dans la ville de Champlain, de M^{re} de Laval et de son 17^e successeur, Louis-Nazaire Bégin. Dans un prochain numéro des *Cahiers*, une seconde partie traitera du milieu social de Limoilou et de l'enracinement des capucins au confluent du Saint-Laurent et de la Saint-Charles.

Les frères mineurs capucins

Pour saisir la dynamique dans laquelle s'inscrit cet épisode, il est sans doute utile de revoir rapidement les grandes étapes qui ont conduit la communauté des frères mineurs capucins d'Italie vers la France et, ultérieurement, vers le Québec.

Les frères mineurs capucins appartiennent à l'Ordre franciscain fondé par le saint d'Assise en 1209. Il est issu de la réforme catholique et de la grande mouvance religieuse du XVI^e siècle. En 1517, le pape Léon X publiait la bulle *Ite et vos*, distinguant en frères conventuels et en frères observants toutes les nuances du grand mouvement franciscain qui évoluait en Europe depuis trois siècles⁶. Paradoxalement, cette réforme de l'observance accéléra non pas une rupture véritable, mais un profond mouvement de remise en question de l'Ordre des frères mineurs. En Italie, au milieu des années 1520, le frère Mathieu de Basci (c1495-1552) prône un retour à la pauvreté telle que saint François l'avait pratiquée à l'origine du mouvement. Il favorise également la formation de petites communautés plutôt que les vastes couvents des franciscains de l'observance dotés d'une gestion de type abbatial. Quelques frères se joignent au frère Mathieu et portent comme lui la bure grossière du pauvre et le manteau à capuce pointu qui donna son nom aux capucins.

La création des capucins, écrit Claude-Charles Billot, apparaît moins comme une scission qu'un « jaillissement incoercible et spontané d'un puissant courant réformateur qui vit le jour [à cette époque] au sein des frères mineurs de l'observance⁷ ». En 1528, le pape Clément VII autorise la formation d'une congréga-

6. G. LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses de la France au Québec, 1880-1914*. Tome 1, *Premières bourrasques, 1880-1900*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 104.

7. C.-C. BILLOT, *Les capucins, une réforme franciscaine au XVI^e siècle*, Nantes, Siloë, 2001, p. 23.

tion distincte. Il accorde aux compagnons de Mathieu de Basci la bulle *Religionis zelus* qui les autorise à suivre la règle franciscaine dans toute son austérité originelle. Rapidement, la communauté se développe en marge des franciscains de l'observance⁸, laissant entre les deux branches du mouvement franciscain des rivalités fraternelles, mais profondes et durables. Celles-ci auront des échos jusque sur les rivages québécois.



Les premiers capucins vivent d'aumônes, ils prêchent l'Évangile dans un langage simple, touchant davantage les âmes que les constructions théologiques de certains savants prédicateurs. Leur style d'enseignement authentique et sincère, plaçant « la lettre avant la glose⁹ », s'avère efficace pour contrer les progrès du protestantisme. Leur présence au concile de Trente leur assure d'ailleurs une grande réputation auprès des évêques et favorise le développement des communautés. En outre, ils s'engagent dans des actions charitables auprès des malheureux. Pendant les fréquentes épidémies, on les retrouve soignant les pestiférés dans les villes désertées. Ainsi, à Milan, en 1575-1576, ils offrent leur soutien à l'archevêque de la ville, Charles Borromée, en distribuant les vivres aux indigents et le réconfort aux moribonds¹⁰.

Costume traditionnel des capucins tel qu'il était toujours porté au XIX^e siècle.

G. Giucci, *Nografia Storica degli ordini Igiosi e cavallereschi opera*, Rome, 1844, vol. VII. Collections Bibliothèque nationale du Québec

8. Jusqu'en 1619, les capucins relèvent du Ministre général des franciscains de l'observance. Après cette date, le pape Paul V accorde l'autonomie complète de leur ordre et le droit d'élire leur propre Ministre général. HILAIRE DE LA PÉRADE, *Les capucins au Canada*, Montréal, 1941, p. 16.
9. C.-C. BILLOT, *op. cit.*, chap. VII.
10. Leur réputation à cet égard sera très grande. L'un d'eux, Paul Bellintani, écrira même sur son expérience un *Dialogue de la peste* pour fournir quelques conseils à ses frères, *ibid.*, p. 109. L'action des capucins auprès de saint Charles Borromée lors de l'épidémie de 1575-1576 a inspiré le thème de deux vitraux que l'on peut voir dans le chœur de l'église Saint-Charles de Limoilou.



Un des vitraux de l'église Saint-Charles de Limoulou représentant l'assistance des capucins de Milan aux œuvres charitables de saint Charles Borromée en 1575-1576.

(Cliché de l'auteur.)

Les capucins arrivent en France en 1566, profitant du soutien de la régente Catherine de Médicis et du jeune roi Charles IX. Ils s'établissent d'abord à Paris, puis en Savoie en 1576, à Lyon en 1578 et à Toulouse en 1587. Le contexte des guerres de Religion les entraîne cependant au cœur de la tourmente dans un malheureux soutien aux ligues, menaçant même un temps l'avenir de leurs communautés en France. En effet,

jusqu'à son abjuration en 1595, plusieurs prédicateurs capucins s'opposent ouvertement au roi Henri IV. Seule la réconciliation entre le pape Clément VIII et le roi converti parvient à faire taire ces derniers religieux ligueurs. Le « bon roi Henri » acceptera heureusement leur soumission pour assurer la paix de son royaume¹¹.

Du coup, les frères mineurs capucins reprennent leur progression et les couvents se multiplient dans toute la France. Au XVII^e siècle, dit-on, les capucins étaient si nombreux que les frères pouvaient trouver, en moins d'une journée de marche, le gîte dans un couvent de leur Ordre¹². On parlera même d'une « invasion mystique ». Le rôle politique joué par les capucins se poursuit encore à cette époque. L'histoire a retenu sous le nom « d'éminence grise » le souvenir du capucin Joseph du Tremblay, conseiller du puissant cardinal de Richelieu. On retrouve aussi des capucins dans l'aventure missionnaire de la Nouvelle-France, car

11. Sur l'histoire des capucins français pendant les guerres de Religion, voir : C.-C. BILLOT, *op. cit.*, p. 125-193.

12. *Ibid.*, p. 230 ; G.-C. DÉVOST, *Les capucins francophones...*, *op. cit.*, p. 13.

il en vint en Acadie et en Louisiane après 1632¹³. Ils partagent ces missions du Nouveau Monde avec les jésuites et les récollets, lesquels forment une autre branche de l'Ordre franciscain, également séparée des frères observants. Les capucins missionnaires pénètrent aussi les continents africain et asiatique.

En 1762, les capucins atteignent leur apogée en France avec plus 34 000 frères, répartis en 423 couvents et 14 provinces capucines¹⁴. Par la suite, ils perdent du terrain et leur nombre décline. La montée du gallicanisme, amorcée dès le XVII^e siècle, et, par la suite, les progrès de la pensée philosophique contribuent à une baisse graduelle de la vie religieuse. De plus, le pouvoir monarchique cherche à s'imposer dans la gestion interne des congrégations pour les contrôler, les réformer, voire à les supprimer¹⁵. Les jésuites sont ainsi abolis en France dès le règne de Louis XV. À cet égard, la politique religieuse de la Révolution s'inscrit dans une certaine continuité des rapports complexes entre l'Église et l'État en France.

De la Révolution à la III^e République

La Révolution, on le sait, supprima la reconnaissance légale des communautés religieuses et imposa une constitution civile au clergé. Les couvents capucins du Languedoc furent comme tous les autres fermés, les frères dispersés et leurs biens saisis. Après le Concordat de 1802, quelques tentatives de rétablissement des communautés capucines demeurent sans lendemain. Même sous la Restauration, les demandes et pétitions adressées au roi restent vaines¹⁶. La monarchie restaurée tient à contrôler son clergé et se méfie des congrégations relevant directement de Rome. Les capucins reparaissent néanmoins peu à peu en France.

Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour assister à un renouveau religieux, avec des hommes comme Charles de Montalembert, Henri Lacordaire, Frédéric Ozanam et Albert de Mun. Le climat est alors favorable au retour de certains ordres religieux. Les capucins reviennent à Toulouse en 1857, le couvent de Carcassonne est rétabli en 1868 et celui de Millau, dans l'Aveyron, en 1876. Sept autres couvents sont fondés dans le Sud-Ouest et certains tiennent une école

13. CANDIDE DE NANT, *Pages glorieuses de l'épopée canadienne. Une mission capucine en Acadie*, Montréal, Le Devoir, 1927, 338 p. Les capucins ont également été parmi les premiers missionnaires en Afrique et en Orient. Leur action missionnaire fut sans doute plus discrète que celle des jésuites, mais néanmoins aussi fondamentale dans l'histoire de l'expansion du christianisme.

14. G.-C. DÉVOST, *op. cit.*, p. 13.

15. IRÉNÉE D'AULON, *Histoire des frères mineurs capucins de la province de Toulouse*, Toulouse, les Voix franciscaines, 1936, tome I, p. 3-14.

16. *Ibid.*, p. 128-171.

séraphique destinées aux jeunes aspirants au sein de la communauté. Ces écoles dites d'enseignement libre sont tolérées en marge de l'école publique laïque instituée par Jules Ferry en 1881.



Nouveau couvent des capucins à Toulouse, construit en 1858.

G. Dévost, *Les capucins francophones...*, op. cit. p. 29

La province religieuse toulousaine est également restaurée en 1870, sous la dédicace de Saint-Louis de Toulouse¹⁷. La maison mère acquiert une grande notoriété grâce au père Marie-Antoine de Lavar, un brillant prédicateur que l'on surnomme le saint de Toulouse. Mais, à la fin du Second Empire et après l'épisode de la Commune, un fossé se creuse entre les masses populaires et une Église qui comprend mal l'ampleur des questions sociales et s'isole dans une méfiance hostile envers les idées républicaines et démocratiques. Les souvenirs pénibles de la Révolution enferment une bonne partie de l'épiscopat et du clergé dans une logique étriquée du trône garant de l'autel¹⁸.

17. Les provinces religieuses capucines restaurées en France au XIX^e siècle sont Paris, Lyon, Strasbourg, Toulouse et la Savoie. Saint Louis de Toulouse ou d'Anjou vécut au XIII^e siècle, il était le petit-neveu de saint Louis de France. Il fut membre des frères mineurs avant de devenir archevêque de Toulouse. Un vitrail de Bernard Leonard lui est dédié dans l'église Saint-Charles de Limoilou.

18. H. GUILLEMIN, *Histoire des catholiques français au XIX^e siècle (1815-1905)*, Paris, Éditions du Milieu du Monde, 1947, p. 303. Plusieurs communautés qui ne se mêlaient pas de politique subirent néanmoins une réaction qui était suscitée par les ténors d'un cléricalisme franchement hostile à la République et aux idées démocratiques.

Vitrail de Bernard Leonard représentant saint Louis de Toulouse, situé côté nord de l'église Saint-Charles de Limoilou.

(Cliché de Frédéric Roussel-Beaulieu.)

Pourtant, la République naissante de 1870-1871 n'est pas bien inquiétante pour le clergé. C'est la République des châtelains et des notables qui voient dans l'Église une force de stabilité sociale. Mais les choses changent après 1876, avec l'entrée en scène d'un Léon Gambetta qui lance : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! ». Le nouveau centre gauche, anticlérical, appuyé par les francs-maçons, mais néanmoins très conservateur au plan social, dirige ainsi les colères populaires contre le clergé et adopte diverses lois restreignant le développement des congrégations.



En 1880, le gouvernement oblige les congrégations à obtenir une autorisation de reconnaissance du pouvoir civil. Les républicains cherchent de cette manière à éviter que les communautés ne deviennent des foyers d'opposition. Les chapelles conventuelles sont fermées au public, plusieurs religieux sont expulsés et plusieurs noviciats sont interdits. Les capucins maintiennent néanmoins une présence à Toulouse, mais ils déplacent vers l'Espagne leur noviciat. Seul le couvent de Millau est momentanément épargné¹⁹. Certains religieux sont expulsés par la force militaire. Cette politique conduit à des scènes pénibles, voire disgracieuses, surtout dans les communes où les religieux ont conservé l'appui et la sympathie des habitants.

19. IRÉNÉE D'AULON, *op. cit.*, p. 113-137, 198-199.

À la fin de l'année 1880, plus de 260 couvents et monastères sont ainsi fermés en France. Le nouveau pape Léon XIII²⁰ réagit avec diplomatie et préfère la conciliation à l'affrontement avec la République. Plusieurs religieux reviennent d'ailleurs en France au cours des années suivantes et le pape poursuivra sa politique dans la voie du ralliement des catholiques à la République, non sans soulever remous et oppositions. Selon la succession des gouvernements et des interlocuteurs catholiques, d'autres mesures anticléricales succéderont à des mesures d'apaisement.

En 1889, on applique désormais la loi du service militaire aux séminaristes et aux clercs des ordres religieux. Pour bien des congrégations soucieuses d'assurer leur recrutement, l'alternative est de se prévaloir d'une disposition de la loi dispensant ceux qui, entre l'âge de 18 et 30 ans, passent dix années à l'étranger. C'est cet article de la loi qui pousse les capucins, les franciscains et plusieurs autres congrégations à établir des noviciats et à s'implanter durablement au Canada²¹.

À Toulouse, le conseil provincial des capucins songe d'abord au Moyen-Orient, mais les démarches pour s'établir à Beyrouth ou à Istambul n'aboutissent pas. Au printemps 1890, on étudie l'hypothèse de rejoindre le couvent de Montevideo en Uruguay, lequel est de langue espagnole et relève de la province de Gênes²². Les jeunes profès capucins, faisant déjà leur noviciat en Espagne, pourraient faire le pont avec l'Amérique du Sud. Cependant, les obédiences obligeraient à des négociations avec les frères de Gênes, ce qui pourrait compliquer les choses. Le climat politique du pays apparaît également incertain²³. Finalement, on propose un nouvel établissement au Canada, en pays très catholique et de langue française, qui demeurerait rattaché directement à la province de Toulouse. Le père Alexis de Barbezieux, qui connaît déjà le Québec, se fait l'ardent avocat de cette solution. Cet homme de 36 ans qui possède une expérience peu commune va jouer un rôle fondamental dans la suite des événements.

20. Léon XIII s'intéresse au mouvement franciscain. Il stimule les progrès du Tiers-Ordre qui constitue la branche laïque et séculière du mouvement franciscain. Il opérera de plus, en 1897, une autre vaste réforme des diverses communautés, tels les récollets, les alcantarins et les réformés, en les unifiant avec les observants pour former l'ordre des frères mineurs ou franciscains. C'est ce que l'on appelle l'union léonine. Les capucins n'ont pas adhéré à cette union, ce qui a pu accentuer les rivalités entre les deux ordres.

21. G. LAPERRIÈRE, *op. cit.*, chapitre 4.

22. IRÉNÉE D'AULON, *op. cit.*, p. 177-178.

23. Selon le père Hilaire Rompré, on craignait en Uruguay une opposition des loges maçonniques actives en ce pays. Voir : HILAIRE DE LA PÉRADE, *op. cit.*, p. 26.

Alexis de Barbezieux et l'arrivée des capucins à Ottawa

Le père Alexis, de son véritable nom, Georges Derouzier, apparaît comme le principal artisan de l'implantation des capucins de Toulouse au Canada et au Québec. Son énergie, ses capacités physiques et intellectuelles, son intelligence des situations et des hommes ainsi que sa trajectoire étonnante qui s'apparente à un destin méritent qu'on s'attarde un moment au personnage.

Il naît en 1854 à Baignes-Sainte-Radegonde, petite commune près de Barbezieux en Charentes²⁴. Son père, Arnould Derouzier, qui était libraire, meurt en 1867, laissant à sa veuve trois jeunes garçons et peu de ressources. Georges, l'aîné, poursuit ses études en France, alors que sa mère, pour gagner sa vie, émigre à Cuba avec les cadets et devient préceptrice à l'emploi d'une riche famille de La Havane. Pendant ces années d'apprentissage en France, Georges reçoit une formation en histoire grâce aux leçons d'un parent, Marie-Alphonse-René Maulde La Clavière (1848-1902), lequel l'initie aux méthodes de recherche²⁵. Cette formation l'amènera à contribuer plus tard à l'historiographie canadienne et québécoise.

En 1873, Georges, ayant terminé ses études, rejoint sa mère à La Havane. Il y enseigne le français et apprend l'espagnol. Il occupe aussi des emplois de tenue de livres, il devient même gérant d'un bureau de change. Il s'intéresse au pays, qu'il parcourt à cheval, étudiant son histoire, sa géographie et son économie. En 1877, après la mort de sa mère, il devient secrétaire particulier de l'ambassadeur d'Espagne à Washington. Il découvre alors la réalité états-unienne peu d'années après la Guerre civile, sous la présidence de Rutherford B. Hayes. C'est à cette époque qu'il fait un voyage au Québec. Il visite Montréal et Québec et découvre une autre réalité en Amérique, celle du Canada français.



Alexis de Barbezieux en 1885, à 31 ans, alors qu'il était encore l'abbé Georges Derouzier.

Justin de Montagnac, *Le Père Alexis... op. cit.* p. 11.

24. L'essentiel des informations biographiques sur Alexis de Barbezieux sont puisées dans JUSTIN DE MONTAGNAC, *Le P. Alexis de Barbezieux, de l'ordre des frères mineurs capucins, 1854-1941*, Montréal, 1943, 59,(2) p.
25. G.-M. DUMAS, *Bio-bibliographie du T. R. Père Alexis de Barbezieux, capucin*, Cap-Rouge, 1956, p. 15.

Riche de ces expériences du continent américain, il retourne en France dans son coin de pays, termine sa théologie et entre au Séminaire d'Angoulême. Le 2 juillet 1882, il est ordonné prêtre et devient professeur d'histoire au Collège Saint-Paul d'Angoulême. En 1884, il est vicaire à la cathédrale. C'est à cette époque qu'il se lie d'amitié avec le philosophe Georges Fonsegrive (1852-1917). Grâce à ses relations et à la haute estime de son évêque, un brillant avenir s'offre à lui. Son destin s'oriente autrement au printemps 1887, lorsqu'il rencontre deux capucins venus prêcher le carême à Angoulême : le Catalan Exupère de Prats-de-Mollo et Ernest-Marie de Beaulieu²⁶. Ce contact est déterminant pour l'abbé Derouzier qui demande d'être reçu au sein de leur communauté.

Il se rend à Manrèse, en Catalogne²⁷, pour y faire son noviciat et y prononcer ses vœux. C'est alors qu'il prend le nom religieux d'Alexis, adjoint au nom de son lieu de naissance, selon les traditions de la fraternité. En 1889, on le retrouve à Narbonne (Aude), où il prêche, ainsi que dans les communes de la région de Carcassonne et de Montpellier.

C'est en raison de son expérience et de ses connaissances des Amériques qu'il fut consulté par les pères de Toulouse à propos du choix d'un établissement à l'étranger. Il opina, écrit son biographe, contre l'Uruguay, « pays de langue espagnole à vingt jours de la France, et au gouvernement alors inféodé aux sectes maçonniques. Il vanta au contraire le Canada, pays de liberté, pays de santé malgré la rigueur du climat, pays de foi profonde, et surtout pays de langue française dans la province de Québec²⁸. » Non seulement écouta-t-on ses conseils, mais il fut désigné pour traverser l'Atlantique et pour établir en Amérique un nouveau noviciat pour la province de Toulouse.

Ottawa, première étape (1890)

Le 15 juin 1890, il quittait Le Havre pour New York avec le père Ladislas de Paris. Deux semaines plus tard, ils étaient accueillis à Montréal chez les sulpiciens et ils réalisaient que leur implantation laurentienne serait difficile. Déjà, en avril, le cardinal Taschereau avait refusé poliment mais fermement de les accueillir à Québec et les autorités du diocèse de Montréal allaient faire de même, avec moins de délicatesse toutefois. Les congrégations jouissaient bien sûr d'un capital de sympathie, mais l'idée de voir s'implanter dans les villes des religieux vivant d'aumônes et de charité inquiétait le clergé diocésain. On imaginait que

26. Ce dernier sera un des premiers gardiens du couvent de Limoilou.

27. La ville est demeurée célèbre comme un haut lieu de l'histoire des jésuites, puisque c'est là que saint Ignace de Loyola rédigea les *Exercices spirituels*.

28. JUSTIN DE MONTIGNAC, *op. cit.*, p. 16.

ceux-ci draineraient une part significative des quêtes et des dons des fidèles et qu'ils appauvriraient les paroisses encore naissantes et souvent endettées. Ils pourraient même soustraire au clergé séculier quelques bons éléments sortis du vivier des vocations. On pouvait peut-être, à la limite, accepter un couvent de réfugiés en exil, mais guère plus. Or, à Montréal, la place était déjà prise.

En effet, une autre raison jouait contre le projet des capucins, c'était l'arrivée de leurs frères franciscains de l'observance quelques semaines à peine avant eux. Les franciscains étaient déjà connus au pays depuis quelques années grâce au père Frédéric Jansoone de Ghyvelde qui travaillait à l'organisation du Tiers-Ordre et aux quêtes pour la Terre Sainte. Mais, surtout, ils surent profiter de puissants appuis du côté de la Congrégation de la Propagande à Rome. Le cardinal Simeoni, un sulpicien, força la main de M^{re} Fabre pour qu'il les accepte dans son diocèse malgré ses réserves²⁹.



Premier couvent des capucins à Ottawa, construit en 1890-1891.

Anselme Chiasson, *Paroisse Saint-François-d'Assise d'Ottawa*, op. cit., p. 31.

29. G. LAPERRIÈRE, *op. cit.*, p. 100-101 ; M^{re} Simeoni avait néanmoins recommandé également les capucins de Toulouse, mais les franciscains avaient eu droit à l'antériorité. *Id.*, p. 107 ; J. HAMELIN, *Les franciscains au Canada, 1890-1990*, Sillery, Septentrion, 1990, p. 25.

Les portes semblaient donc définitivement fermées à Québec comme à Montréal. On dirige alors les deux capucins vers Ottawa où ils rencontrent M^{re} Duhamel. Ce dernier, qui a besoin de prêtres dans son diocèse, accepte de les accueillir à la condition qu'ils prennent la charge d'une paroisse rurale et qu'ils renoncent à quêter. C'est un dur coup pour des religieux dont la vocation première était la prédication populaire et la quête. Heureusement pour eux, les dominicains d'Ottawa proposent de leur céder une partie de la vaste paroisse de Saint-Jean-Baptiste qu'ils dirigent. Une nouvelle paroisse dédiée à saint François d'Assise est ainsi créée dans le village semi-urbain d'Hintonburg d'Ottawa³⁰. Les capucins français peuvent donc établir leur noviciat et maison d'études pour les nouveaux profès aux portes de la ville, dans un milieu populaire et ouvrier. De plus, en faisant l'expérience, nouvelle pour eux, de la gestion d'une paroisse, ils se donnent une carte qui leur permettra plus tard de revenir à l'assaut du Québec.

Dès lors, les choses vont rondement. Le père Ladislav retourne en France et revient de Toulouse en octobre avec six profès et un postulant. Le père Pacifique de Valigny les accompagne et vient prendre en charge la nouvelle cure³¹. Entre-temps, le père Alexis organise la vie du couvent provisoirement installé dans une inconfortable maison. Le couvent et l'église sont mis en chantier, construits en six mois pendant l'hiver et inaugurés en mars 1891. Plus tard, le monastère est agrandi et on y adjoint une école séraphique pour l'éducation des futurs novices³².

La mission est donc un succès, mais, pour le père Alexis, la fondation outaouaise n'est qu'un pis-aller. À ses yeux, pour l'enracinement durable d'une communauté française et catholique, l'avenir est du côté québécois. À Ottawa, écrit-il, les anglo-protestants n'ont pas la majorité « mais, ils sont les plus riches et les plus influents. Nous n'avons rien à craindre d'eux, ni à en attendre³³. » Chez les catholiques, remarque-t-il aussi, la rivalité est grande entre Canadiens français et Irlandais. Le Québec a l'avantage d'une population presque entièrement francophone, ce qui pose moins de problèmes pour les profès et novices de France qui ne parlent ni ne comprennent l'anglais.

30. A. CHIASSON, *Paroisse Saint-François-d'Assise d'Ottawa, 1890-1990*, Ottawa, 1990, 235 p.

31. Les traversées demeurent une importante initiation et une sorte d'épreuve morale pour les religieux exilés. Les premiers Toulousains arrivèrent en troisième classe à bord de *La Gasconne*, de la Cie générale Transatlantique. Le père Alexis écrit à ce sujet en 1891 : « Il ne faut à aucun prix voyager en troisième classe sur l'océan. Ce n'est pas conforme à l'honnêteté selon l'expression de saint François ; et nos jeunes gens courent le danger d'y perdre la modestie. Le père Pacifique et ses compagnons y ont eu beaucoup à souffrir. », *Rapport sur la situation de la fondation d'Ottawa au commencement de l'année 1891*, Archives provinciales des capucins, désormais APCap, M-2-18, p. 1.

32. G. DEVOST, *op. cit.*, p. 61.

33. ALEXIS DE BARBEZIEUX, *Rapport sur la situation....*, *loc. cit.*, p. 1.

Le père Alexis a vite compris le caractère méfiant du clergé local face à ces nouveaux venus. Et l'ancien diplomate suggère à Toulouse de bien prévenir les futurs arrivants :

Le clergé canadien, avec lequel nous avons forcément le plus de rapports, est extrêmement jaloux des Français : « Le Canada aux Canadiens ! », telle est sa devise. Il faut donc se garder de vanter la France au détriment du Canada. Il faut dire au contraire que nous sommes venus nous faire Canadiens. Si nous avons des novices de talent, loin de les tenir à l'écart, il faudra les favoriser³⁴.

La prédication, les rigueurs de la règle, la sévérité des maisons de formation doivent également s'adapter au climat et aux réalités américaines, et non le contraire, évidemment. Il recommande en conséquence aux supérieurs d'accorder toutes les dispenses nécessaires.

Par-dessus tout, à la suite de l'expérience de Montréal, il comprend la compétition qui se joue entre les congrégations, en particulier avec les franciscains de l'observance qui feront tout pour empêcher leur développement. « Il est temps, écrit-il à Toulouse sept mois à peine après leur arrivée, de penser, dès maintenant, à de nouvelles fondations avant que les observantins ne prennent encore une fois les devants. Un couvent ne suffirait jamais au but que nous nous proposons³⁵. »

Dès lors, le père Alexis cherche avec une inlassable opiniâtreté une occasion pour s'établir au Québec. Et, comme la prédication est sa force, c'est par les retraites qu'il se fera d'abord connaître au Québec. Il entreprend en même temps le siège de l'archevêché de Québec avec talent diplomatique et patience obstinée. Il mettra douze années avant d'atteindre son but.

Le combat de l'ange (1891-1902)

Au terme de douze années d'une longue et délicate négociation, le père Alexis, dans une lettre adressée à M^{gr} Bégin qui se trouve à Rome en 1902, évoque un passage symbolique de l'Ancien Testament (Gen., 32, 24-33) qui dut faire sourire son correspondant :

Monseigneur, je tiens à ce que, à votre arrivée dans la Ville Éternelle, une des premières lettres que vous receviez soit de votre serviteur. Mais, direz-vous, mon pauvre père, vous ne me laisserez donc jamais en paix ? *Non dimittam te*, je ne veux pas vous laisser en paix avant que vous ne m'ayez béni³⁶. Cette recette a si bien

34. *Ibid.*, p. 1-2.

35. *Ibid.*, p. 3.

36. La Bible raconte que Jacob, ayant lutté pendant une nuit entière avec un ange, celui-ci demanda à Jacob, vainqueur, de le libérer ; et Jacob répondit : « Je ne te laisserai partir que lorsque tu m'auras béni. »

réussi à Jacob que je la reprends à mon propre compte avec l'espoir d'en tirer profit³⁷.

C'est en effet un long « combat avec l'ange » que le père Alexis a dû mener pour établir ses frères sur les rives du Saint-Laurent. La prédication étant le point fort des capucins, il s'y met sans tarder³⁸. Par des retraites et des prédications de carême, il se fait connaître, et avec lui la fraternité des capucins, sur tout le territoire de l'Amérique française, y compris en Nouvelle-Angleterre, à l'ouest des Grands-Lacs et en Louisiane. En 1892, il donne une série de cinq conférences sur l'encyclique sociale de Léon XIII, *Rerum Novarum*, devant les Sociétés ouvrières de Hull et d'Ottawa. En raison de l'actualité du sujet, ses textes sont aussitôt publiés, atteignant, grâce à l'imprimé, un vaste auditoire³⁹. Il obtient un succès remarquable et la compétence qu'il acquiert sur la nouvelle doctrine sociale de l'Église aidera éventuellement ses desseins.

Chaque visite à Québec ou à Montréal est l'occasion de sonder les possibilités d'établissement. En 1892, il est à Québec l'hôte des pères jésuites à l'occasion des noces d'or sacerdotales du cardinal Taschereau. Par la suite, il revient, à leur invitation, prêcher des retraites à la villa Manrèse du chemin Sainte-Foy et il en profite pour cultiver ses contacts à l'archevêché⁴⁰. La première occasion d'expansion qui s'offre vient non pas de Québec ou des anciens diocèses, mais de Rimouski, où M^{re} André Blais désire confier aux capucins la mission des Indiens micmacs à Ristigouche, dans la baie des Chaleurs. Le père Alexis est bien sûr associé à cette fondation, mais le véritable pionnier capucin de Ristigouche sera le père Pacifique de Valigny, qui maîtrisera rapidement la langue micmaque et sera un des rares pasteurs à pouvoir écrire et prêcher en cette langue⁴¹.

Cette première implantation en terre québécoise ne satisfait pourtant pas le père Alexis. Ristigouche n'est tout au plus qu'une tête de pont, un village situé aux confins de la Gaspésie et que ne desservent même pas à l'époque ni le réseau routier ni le chemin de fer⁴². Les capucins peuvent y faire un ministère pastoral,

37. Lettre du père Alexis à M^{re} Bégin, février 1902, AAQ 61 CD, Limoilou, 1 :26.

38. « Les sermons du père Alexis, capucin », *La Presse*, 16 février 1891, p. 3.

39. ALEXIS DE BARBEZIEUX, *Cinq conférences sur l'encyclique de Léon XIII, De la condition des ouvriers, prêchées dans la salle Saint-Joseph, aux sociétés ouvrières d'Ottawa*, Mile-End (Montréal), Institution des Sourds-Muets, 1892, (10),246 p.

40. ALEXIS DE BARBEZIEUX, « Les capucins au Canada », *L'Écho de Saint-François*, vol. 21, 1932, p. 149-150.

41. Voir : A. CHIASSON, *Ristigouche. Centenaire des capucins, 1894-1994*, Ristigouche, 1992, 173 p.

42. Le chemin de fer Intercolonial passait cependant à quelques kilomètres et s'arrêtait à Cambellton au Nouveau-Brunswick. Le chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs, qui devait éventuellement desservir Ristigouche avait fait l'objet d'un célèbre scandale politique en 1891 et sa construction en était retardée.

mais non y implanter un noviciat. Pour cela, Québec ou sa région demeure sa grande ambition. Mais, si les capucins rêvent de s'établir à Québec, les franciscains de l'observance caressent également le même espoir.

Les franciscains observantins sur la route de Québec

Au départ, en 1890, le cardinal Taschereau avait fait aux franciscains la même réponse qu'aux capucins : le diocèse ne pouvait pas soutenir convenablement de nouvelles communautés pour l'instant. Cependant, les franciscains, souhaitant ouvrir un couvent à Québec, ont deux alliés de taille dans la capitale. D'abord, les religieuses franciscaines missionnaires de Marie, qui fondent leur couvent sur la Grande-Allée en 1892. La supérieure, mère Marie-Charité de Jésus, se fera l'ardente avocate d'un établissement des franciscains, appuyée dans ses desseins par le chapelain de la maison, l'abbé Louis-Honoré Paquet. L'autre allié est M^{re} Cyrille-Alfred Marois, vicaire général et protonotaire apostolique du diocèse, le bras droit de l'archevêque. Tous trois travaillent activement à une introduction des franciscains à Québec qui pourraient s'installer discrètement en devenant d'abord, par exemple, les aumôniers des religieuses franciscaines. Mais cette idée fait long feu⁴³.

En septembre 1894, M^{re} Louis-Nazaire Bégin devient administrateur du diocèse, le cardinal Taschereau étant désormais dans l'incapacité de remplir ses fonctions⁴⁴. Bégin connaît et apprécie le père Alexis pour ses talents de prédicateur et ses connaissances de la doctrine sociale dont il est lui-même féru. L'arrivée de Bégin est donc de bon augure pour le père Alexis et elle favorisera peut-être les capucins.

Cet espoir est cependant entravé par le peu d'encouragement que les supérieurs de Toulouse donnent aux initiatives du père Alexis. En effet, les efforts que ce dernier juge si essentiels à l'avenir des capucins au Canada ne reçoivent pas tous les appuis espérés du côté de la province de Toulouse. En 1895, il apprend que le chapitre de Toulouse hésite à encourager un développement des missions canadiennes, on remet même en cause le sort de la mission de Ristigouche. Le père Alexis est déconcerté de cette attitude : « Le sort de la fondation de Ristigouche est donc en jeu ? [...] Je ne comprends point ce que certains [peuvent] appeler l'esprit provincial dans le sens étroit et exclusif du mot. Ce qui doit contribuer à la gloire de Dieu et de saint François ne saurait léser aucun intérêt légitime⁴⁵. »

43. P.-E. TRUDEL, *Monseigneur Ange-Marie Hiral, ofm. Troisième Partie : Fondateur et gardien à Québec*, Montréal, Éditions Franciscaines, 1959, p. 25-26.

44. Il s'éteint en 1898.

45. Lettre du père Alexis à son supérieur, Ristigouche, 7 septembre 1895, p. 2, APCap, M.3-11.



*M^{gr} Louis-Nazaire Bégin,
archevêque de Québec.*

P.-E. Trudel, *M^{re} Ange-Marie Hiral, opm, op. cit.*, p. 27.

Ces hésitations des supérieurs et le nombre somme toute réduit de frères amènent les capucins à décliner, vers 1895, des offres du côté de Trois-Rivières et de Chicoutimi, « que nos supérieurs généraux ont trouvé prématuré d'accepter⁴⁶ », écrit-il. Le père Alexis comprend que seule une fondation à Montréal ou à Québec constituera une hypothèse recevable et soutenue par le chapitre de Toulouse. « J'espère, écrit-il en septembre 1895, que nous parviendrons un jour à nous placer à Québec⁴⁷. » Et c'est de ce côté qu'il dirige désormais tous ses efforts.

Au printemps 1896, croyant la conjoncture favorable, le père Alexis adresse une demande officielle à M^{gr} Bégin. Cette information parvient chez les franciscaines missionnaires de Marie par leur chapelain, l'abbé Louis-Honoré Paquet. La supérieure écrit le 22 juillet au père Colomban, supérieur des frères de l'observance à Montréal :

Ce brave M. le Chapelain m'a appris que les pères capucins avaient fait une démarche officielle pour s'établir à Québec. Heureusement, M^{gr} Bégin était absent et M^{gr} Marois avec M. Paquet se sont arrangés pour leur faire donner un refus par M^{gr} Bégin, disant qu'il ne voulait pas d'autres communautés d'hommes ici pour le moment. Or, M^{gr} Marois et M. le Chapelain ont fait cela à cause de nous et de vous, mon bon père, ils veulent vous réserver la place. M. le Chapelain m'avait

46. ALEXIS DE BARBEZIEUX, *Rapport pour servir à la défense de la demande d'autorisation des capucins à la Chambre française*, Ottawa, 3 novembre 1901, APCap, C.1.5-2.

47. ALEXIS DE BARBEZIEUX, *Lettre de Ristigouche*, 7 septembre 1895, p. 2, APCap, M.3-11.

d'abord dit de n'en pas parler. Mais les capucins tentent de revenir à la charge et il croit que c'est mieux que je vous en avertisse⁴⁸.

La réponse négative reçue de l'archevêché par le père Alexis en 1896 était donc apparemment un faux concocté en coulisses par M^{gr} Marois. Mais les franciscains hésitent également. En France, les supérieurs manifestent la même tiédeur que les capucins de Toulouse envers leurs missions québécoises et ils ne cherchent pas à tirer profit des stratagèmes qu'échafaudent pour eux leurs amis.

Ignorant ces manœuvres occultes, le père Alexis poursuit assidûment ses démarches et fait de toute promesse, espoir. Il écrit à M^{gr} Bégin :

Puisqu'il est impossible pour le moment de nous ouvrir les portes du diocèse de Québec, il ne nous reste plus qu'à nous incliner devant la volonté de Dieu. Nous le faisons d'autant plus volontiers que nous avons maintenant l'espoir fondé de nous établir dans ce grand diocèse. Je connais Votre Grandeur pour savoir que ces promesses ne sont point ce qu'on appelle de bonnes paroles qui n'engagent à rien, mais qu'au contraire, on peut compter qu'avec l'aide de Dieu, elles sentiront tôt ou tard leur effet⁴⁹.

Un an plus tard, au mois d'août 1897, mère Marie-Charité renouvelle ses alarmes au père Colomban, lorsqu'elle apprend que le père Alexis n'abandonne pas ses projets et qu'il ne s'est pas « incliné devant la volonté de Dieu », comme il avait prétendu le faire :

M. l'Aumônier [l'abbé Paquet] vient de m'effrayer. « Savez-vous, m'a-t-il dit, que M^{gr} l'Archevêque m'a bien inquiété ce midi ? J'ai pu me rendre compte que les capucins font jouer toutes les influences pour pénétrer dans le diocèse et ils ont toutes les chances de réussir. Je fais bien tout ce que je peux, mais ce n'est pas moi qui dirige le diocèse et M^{gr} ne me consulte pas. Les capucins font tout ce qu'ils peuvent pour se faire admettre, ils renouvellent sans cesse leur demande, et M^{gr} m'a dit tantôt, en réponse à mes réflexions, que les pères [franciscains] de Montréal n'avaient rien demandé. [...] M^{gr} Marois est tout à fait dans nos idées là-dessus, mais il dit : « les pères [franciscains] ne font rien, aucune avance ; tandis que les capucins font tout⁵⁰. »

Cette lettre fait cependant bouger les choses chez les franciscains de l'observation et le père Colomban s'empresse d'obtenir un encouragement des autorités de son Ordre. « Je comprends les RR. PP. capucins, écrit-il, ils ont trop de monde à Ottawa et pas d'ouvrage. [...] Vous savez combien nous aussi nous avons besoin de compter sur Québec pour plus tard, et quel ennui pour nous que les

48. Cité par P.-E. TRUDEL, *op. cit.*, p. 29.

49. ALEXIS DE BARBEZIEUX, lettre d'Ottawa à M^{gr} L.-N. Bégin, 15 avril 1896, AAQ, D.O. II-14, G1 CD, vol. 1.

50. Cité par P.-E. TRUDEL, *op. cit.*, p. 30.

PP. capucins prennent la place⁵¹. » C'est paradoxalement l'ardeur que met le père Alexis pour obtenir de M^{gr} Bégin l'autorisation convoitée qui pousse les franciscains à agir pour devancer les capucins et leur couper le chemin.

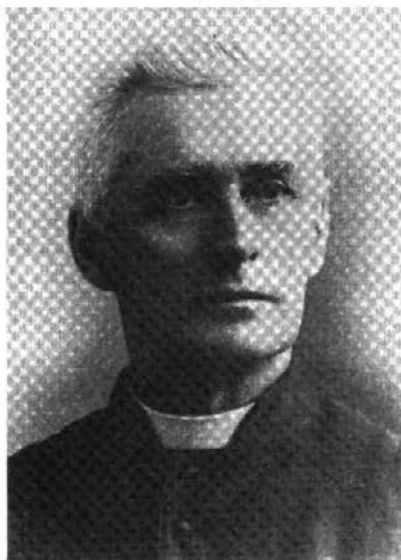


M^{gr} C.-A. Marois, vicaire général du diocèse de Québec (en haut à gauche).

L'abbé L.-H. Paquet, aumônier des franciscaines missionnaires de Marie (en bas à gauche).

Rév. Mère Charité de Jésus, fmm, supérieure du couvent de Québec.

P.-E. Trudel, *M^{gr} Ange-Marie Hiral, ofm, op. cit.*, p. 27, 88



51. *Ibid.*

Le 28 août 1897, l'abbé Paquet, l'aumônier des franciscaines, écrit à son tour au père Colomban :

Les pères capucins ont fait encore des efforts pour pénétrer dans le diocèse. Après ce qu'à plusieurs reprises j'ai représenté à M^{gr} l'Archevêque et à M^{gr} Marois, je ne crois pas qu'ils obtiennent la permission de faire une fondation à Québec même. Déjà cependant ils ont été bien prêts d'en faire une à Lévis. Par mon action sur M^{gr} Marois, elle a manqué⁵².

C'est donc une joute d'influences qui se joue autour de Bégin entre les deux branches du premier Ordre de saint François, et le père Alexis ignore toujours les manœuvres des adversaires qui, dans l'ombre, le tiennent à l'écart. Paquet écrit encore : « Dans ma conversation avec M^{gr} Bégin l'autre jour, j'ai fait un fort plaidoyer en votre faveur. J'ai été jusqu'à lui dire que ce serait une grande faute d'administration que de permettre aux capucins, dans les circonstances, de s'établir à Québec, que cela créerait une situation étrange et embrouillée. Je crois qu'il a apprécié la force de mon raisonnement⁵³. »

Le supérieur franciscain, le père Colomban, croit que les frères ne sont pas prêts, mais qu'ils auront besoin d'un couvent à Québec « dans un avenir peu éloigné ». Pour lui, il est évident que partager le territoire avec les capucins serait une erreur. « Le terrain d'action étant bien limité, on se rencontre forcément dans les mêmes œuvres, il ne faudrait pas avoir affaire à des hommes pour ne pas craindre des rivalités⁵⁴. » Le supérieur considère que la présence des récollets en Nouvelle-France donne à sa communauté un droit d'aînesse, une antériorité qui lui garantit le premier choix. Tout en confessant une « cordialité toute fraternelle » pour les capucins et en sachant qu'ils ont « une fournée d'étudiants qui vont être prêtres et ont besoin d'être placés », il croit que les mânes des fondateurs ne « permettront pas que, nous étant dans le pays, ce pays soit donné à d'autres ».

Le dévouement ardent de M. Paquet et son zèle à repousser les capucins comme des envahisseurs semblent répondre aux vœux du supérieur. Paquet répète que l'hypothèse d'offrir Lévis aux capucins fut sur le point de se faire. Il faut, dit-il, que les franciscains établissent leur droit de priorité, quitte à surseoir à une fondation. Ainsi, « vous ne serez pas exposés à apprendre, quelque beau matin, que les capucins sont à Québec ou à Lévis. ». Si M^{gr} Bégin vous offre Lévis, poursuit-il, acceptez. « Le tout est d'empêcher que les pères capucins ne prennent une place qui vous appartient⁵⁵. »

52. *Ibid.*, p. 32.

53. *Ibid.* Selon le père Ange-Marie Hiral, cette « situation embrouillée » reposait sur une possible confusion chez les catholiques québécois entre deux communautés si proches et cela aurait divisé les tertiaires vivant sous l'une ou l'autre obédience.

54. Lettre du père Colomban à M. Paquet, 31 août 1897, *ibid.*, p. 33.

55. Lettre de M. Paquet au père Colomban, 20 septembre 1897, *ibid.*, p. 35.

Ironiquement, au moment où il reçoit cette lettre, le supérieur franciscain accueille à son couvent de Montréal le père Alexis et un de ses compagnons, Léonard de Saint-Pé, qui sont en route pour Ristigouche. Le père Colomban comprend sans peine qu'ils en profiteront également pour passer à Québec et revoir M^{re} Bégin. Toujours aux aguets, l'abbé Paquet suggère d'adresser sans retard une demande officielle à l'archevêque qui se trouve alors en retraite au Petit-Cap, à Saint-Joachim. « Adressez votre lettre à l'archevêché, écrit-il fébrile, M^{re} Marois l'ouvrira et l'enverra à l'archevêque. Il est probable que M^{re} Marois m'en parlera, puisque c'est après avoir pris son avis que je vous ai conseillé d'écrire⁵⁶. »

Obéissant à cette admonition, le père Colomban adresse aussitôt sa demande officielle à Bégin, le 27 septembre 1897. Même s'il ne peut « immédiatement entreprendre une fondation », il fait sa demande avec l'autorisation de son provincial et souhaite attacher l'avenir de sa congrégation à Québec, qui est « le centre du Canada catholique et français ». Il rappelle à propos à l'Ordinaire du lieu que les nombreuses fraternités du Tiers-Ordre, fondées par le père Frédéric, « dépendent de notre juridiction⁵⁷ ». Comme prévu, la lettre parvient à M^{re} Marois juste avant la visite des capucins. Marois, avec une certaine outrecuidance, confia la missive enrichie de ses remarques aux pères Alexis et Léonard, qui la portèrent eux-mêmes à Bégin sans savoir évidemment ce qu'elle contenait. La mère supérieure de la Grande-Allée et son aumônier s'amusèrent fort du piquant de cette duperie⁵⁸.

Bégin, toutefois, ne cède ni aux uns ni aux autres et répète que, pour le moment, sa ville diocésaine n'est pas assez prospère pour soutenir une fondation franciscaine. Comme à son habitude, cependant, il ne ferme pas les portes et laisse planer aux requérants quelques espoirs pour l'avenir. De fait, l'arrivée simultanée de nombreuses congrégations françaises exerce à ce moment une forte pression sur l'Église québécoise. « Je ne sais pas, écrit M^{re} Bégin en 1898, pourquoi tant d'ordres religieux [...] sont en instance auprès de moi pour que je leur permette de s'implanter dans notre pauvre Sibérie⁵⁹. »

L'archevêché, assiégré par plusieurs communautés, tente de doser cet afflux de ressources cléricales et de les utiliser dans une stratégie de pastorale diocésaine. Ainsi, M^{re} Bégin songe à créer une paroisse nouvelle en détachant de Saint-Roch

56. Lettre de M. Paquet au père Colomban, 23 septembre 1897, *ibid.*, p. 36.

57. Lettre du père Colomban à M^{re} Bégin, 29 septembre 1897, *ibid.*, p. 38.

58. Lettre de mère Charité au père Colomban, 29 septembre 1897, *ibid.*, p. 39. Dans cette lettre, la supérieure disait prier « de toutes ses forces contre les capucins et pour vous [les franciscains] ».

59. Lettre de M^{re} Bégin au père Léonard d'Estraires, 19 décembre 1898, *ibid.*, p. 51.

le quartier du Palais, près de la gare. C'est un secteur ouvrier et fort pauvre, sans perspective de développement. Il veut d'abord l'offrir aux franciscains, mais l'idée ne leur sourit guère, d'autant plus que leur règle interdit d'accepter une charge paroissiale. Contrairement aux capucins qui se sont adaptés à ce contexte paroissial en Amérique du Nord, acceptant de telles charges aux États-Unis comme à Ottawa.

L'archevêque manifeste pourtant une préférence envers les franciscains. Il leur ferait même des concessions, limitant son projet paroissial à un service pastoral de base qui permettrait simultanément aux pères franciscains l'établissement d'un couvent plus imposant près du Chemin Sainte-Foy, dans le secteur dit du Mont-Plaisant (aujourd'hui, rue de l'Alverne), dans l'actuel quartier Montcalm. Cependant, l'affaire tourne court lorsque la ville refuse de céder un terrain à une éventuelle fabrique et l'idée d'une paroisse dans le secteur de la gare ne se réalisera que de nombreuses années plus tard.

Pendant ce temps, le père Alexis ou le père Léonard de Saint-Pé manifestent toujours régulièrement à M^{gr} Bégin leur intention d'établir un noviciat et, s'il le faut, associé à un établissement paroissial. Mais Bégin ne profite pas de cette offre et continue à n'offrir aux capucins que de vagues promesses. Pourtant, les capucins ont prouvé à Ottawa leurs capacités de diriger simultanément une paroisse et un couvent. Le peu d'empressement des franciscains pour ce type d'apostolat aurait pu, ou aurait dû, redonner une chance aux capucins d'occuper le créneau, mais aucune offre formelle ne vient. Bien sûr, cette paroisse au Palais n'était un premier choix pour personne, mais, puisque l'évêque y tenait, la chose aurait été envisageable pour les capucins. Mais, quoi qu'il en soit, ce projet paroissial ayant avorté, il fallait revenir à l'assaut et poursuivre les démarches.

À cette époque, la renommée du père Alexis est désormais acquise au Canada français, surtout depuis la parution, en 1897, de son livre sur l'histoire du diocèse d'Ottawa⁶⁰. Écrit à la demande de M^{gr} Duhamel, cet imposant ouvrage en deux tomes a reçu une excellente critique. Benjamin Sulte lui-même, féru d'histoire des régions, en a dit le plus grand bien⁶¹. Plusieurs évêques souhaitent avoir pour leur diocèse une pareille monographie mais, pris par ses nombreuses retraites prêchées, le capucin doit décliner plusieurs demandes⁶². Les évêques du Québec, dont Bégin, le tiennent assurément en haute estime. Le père Alexis croira même qu'à cette époque, il était sur le point « d'arracher un quasi-consentement »

60. ALEXIS DE BARBEZIEUX, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*, Ottawa, Compagnie d'imprimerie d'Ottawa, 1897, 2 tomes.

61. B. SULTE, « Histoire du diocèse d'Ottawa, par le père Alexis de Barbezieux, capucin », *L'Écho de Saint François* (Toulouse), 1897, p. 219-220.

62. « Un grand deuil », *Bulletin paroissial de Limoilou*, mai 1941, p. 89.

à l'archevêque pour enfin s'établir à Québec⁶³, mais les capucins ont toujours contre eux d'ardents adversaires.

Faisant flèche de tout bois, l'abbé Paquet profite de la réunion des évêques au Conseil de l'Instruction publique pour vaticiner en affirmant que les capucins n'entreront jamais à Québec parce que « les observantins y sont déjà (*sic.*) ⁶⁴ ». Mais, davantage que les cabales d'un aumônier, un autre événement va peser en faveur des franciscains à Québec, c'est la nomination, en septembre 1899, de M^{re} Diomède Falconio au titre de premier délégué apostolique au Canada. M^{re} Falconio (1842-1917), ancien archevêque de Naples, est un franciscain qui accorde, tout naturellement, son premier patronage aux religieux de sa communauté⁶⁵. Son poste diplomatique et ses contacts à Rome lui accordent un prestige considérable auprès de l'épiscopat canadien.

Il semble bien que, constamment soumis aux exhortations de M^{re} Marois, M^{re} Bégin veuille accorder la priorité aux franciscains. L'archevêque se bute cependant à leur peu d'empressement à accepter une charge paroissiale, voulant demeurer fidèles à l'esprit de leur règle⁶⁶. À défaut du projet d'une nouvelle paroisse au Palais, il serait prêt à leur offrir la paroisse Sainte-Angele de Saint-Malo ou même celle de Limoilou et il comprend mal que les pères refusent le travail pastoral qu'on leur demande. Il fait même connaître son offre par l'entremise du zélé chapelain des franciscaines. En juillet 1900, l'abbé Paquet écrit à ce sujet au père Colombar :

Si vous vouliez soit Limoilou, soit Saint-Malo, je crois que l'on vous donnerait l'une ou l'autre tout de suite. Limoilou va être annexé à la ville très prochainement. Dans ce cas, il se construira un ou deux ponts [sur la rivière Saint-Charles], un très certainement qui aboutira à la rue Saint-Roch. Il ne manquera pas de terrains vacants autour du village actuel de Limoilou. S'il fallait bâtir là votre couvent définitif, il serait facile d'en trouver l'emplacement. Limoilou vaut-il mieux que Saint-Malo ? J'incline un peu à le croire, sans cependant savoir pourquoi⁶⁷.

63. ALEXIS DE BARBEZIEUX, Notes rédigées dans les Annales des frères mineurs capucins, Limoilou, Québec, 1914, Archives du couvent des ff mm capucins, Limoilou (désormais ACCL) H-1*.

64. Extrait d'une lettre mère Marie-Charité au père Colombar, P.-E. TRUDEL, *op. cit.*, p. 35.

65. À l'arrivée de M^{re} Falconio à Ottawa, en octobre 1899, le père Alexis fut, racontera-t-il, « vainement chargé des compliments de circonstance à la basilique d'Ottawa ; vainement le nouveau délégué nous prodigua-t-il les gages de sa faveur en nous demandant d'onéreux services, il n'en insista pas moins pour introduire, à notre place, les franciscains à Québec. », ALEXIS DE BARBEZIEUX, « Les capucins au Canada », *L'Écho de Saint-François*, vol. 21, 1932, p. 150.

66. P.-E. TRUDEL, *op. cit.*, p. 59.

67. Lettre de M. Paquet au père Colombar, 7 juillet 1900, *ibid.*, p. 58. Selon l'abbé Paquet, l'archevêque de Montréal, M^{re} Bruchési, qui considérait que tous les religieux devraient se

Malgré cette offre claire, les franciscains demeurent obstinément sur leurs positions.

Quelques jours plus tard, M^{gr} Bégin rencontre le délégué apostolique à propos de cette affaire. À l'issue de la rencontre, Bégin concède aux franciscains l'établissement de leur couvent à Québec, sans autre obligation que de desservir éventuellement une chapelle publique au Palais à défaut de son projet de paroisse. Les exigences paroissiales de M^{gr} Bégin se sont donc évanouies devant le dignitaire pontifical. Une indiscretion de la supérieure des franciscaines missionnaires de Marie, Mère Marie-Charité, laisse croire que, parmi les arguments convaincants de M^{gr} Falconio, la perspective d'un chapeau de cardinal, remplaçant celui de Taschereau, aurait eu sur M^{gr} Bégin autant de poids que ses explications sur l'esprit de la règle de saint François⁶⁸. Les franciscains arrivent donc à Québec à l'automne de 1900. Le nouveau couvent est confié au père Ange-Marie Hiral et il sera établi comme prévu dans Montcalm, au Mont-Plaisant, près du Chemin Sainte-Foy.

Patience et prudence

Cette victoire des frères de l'observance relègue donc apparemment aux calendes grecques les démarches des capucins. Le père Alexis se trouve à Québec, au mois d'août 1900, pour prêcher la retraite du clergé de Québec⁶⁹. Bégin lui transmet ses regrets, mais il ne l'informe nullement des disponibilités des paroisses de Saint-Malo et de Limoilou ni des ouvertures qu'il avait faites à ce sujet aux franciscains quelques semaines plus tôt. Peut-être souhaite-t-il éviter les heurts entre fraternités que craignaient tant M^{gr} Marois, l'abbé Paquet et le père Colomban. Le père Alexis se souviendra plus tard que Bégin parla de « ses regrets sincères que lui causait l'événement [l'arrivée des franciscains] et [de] l'impossibilité où il était de nous recevoir désormais ». Demeurant convaincu de la bonne foi de M^{gr} Bégin, il croira que ce sont les pressions de M^{gr} Falconio qui ont obligé l'archevêque à acquiescer « à contrecœur⁷⁰ » à la demande des franciscains.

Le père Alexis n'est cependant pas du genre à baisser facilement les bras. Il sait bien que les besoins du diocèse sont du côté de la pastorale paroissiale et, contrairement aux franciscains, il sait que sa communauté peut s'adapter et composer, comme à Ottawa, avec une telle situation. Il regarde alors en direction du pont de Québec, dont la construction vient d'être entreprise. Il déclare à Bégin

charger d'une paroisse, influençait considérablement l'opinion de M^{gr} Bégin et aussi celle du vicaire général, M^{gr} Marois.

68. P.-E. TRUDEL, *op. cit.*, p. 62, note 26.

69. *La Semaine religieuse de Québec*, vol. 13, n° 19, 29 décembre 1900.

70. ALEXIS DE BARBEZIEUX, Notes..., 1914, *loc. cit.*, ACCL, H-1*.

que « s'il était nécessaire nous nous chargerions d'une paroisse, fût-ce celle qui tôt ou tard ne manquerait pas de s'établir du côté du pont de Québec⁷¹ ».

Le père Alexis est d'autant plus sûr de ses propositions d'avenir à l'archevêque que, cette même année 1900, il s'est rendu à Toulouse pour le chapitre provincial de la congrégation. Il y a été élu gardien du couvent d'Ottawa et vicaire provincial pour le Canada, ce qui lui accorde une autorité déléguée sur tous les religieux capucins demeurant au Canada et sur toutes les questions à traiter avec les autorités civile et religieuse du pays. Au cours de ce voyage à Toulouse, il a pu discuter longuement de ses projets avec le nouveau provincial, le père Georges de Villefranche. Ce dernier lui renouvelle la confiance de ses prédécesseurs et se montre un peu plus ouvert à des projets d'expansion vers le Québec. Dès lors, une correspondance suivie à ce sujet sera échangée entre eux⁷². À Toulouse, on compte de plus en plus sur le couvent et la mission du Canada, car la France connaît une nouvelle poussée des radicaux et on craint même une éventuelle fermeture des couvents de France⁷³. Le père Georges encourage donc le père Alexis dans ses démarches, tout en lui conseillant patience et prudence.

La motivation première du père Alexis est l'enracinement des capucins au Canada français et la multiplication des fraternités. Or depuis dix ans, à Ottawa, on connaît toujours des difficultés de recrutement. Il écrit en 1901 : « Tous nos missionnaires viennent jusqu'ici de France. Les vocations font absolument défaut. On nous prodigue les témoignages de vénération, mais on s'arrête avec effroi au seuil de nos couvents. Les Américains [incluant les Canadiens] dont la vie est si large tremblent à la pensée des austérités de notre règle⁷⁴. » Une relève canadienne est donc essentielle, selon lui, pour assurer la pérennité de l'œuvre des capucins et il semble favorable à quelques dispenses et à de nouveaux ajuste-

71. *Ibid.* Il écrira en 1932 qu'il avait engagé une promesse avec l'archevêché que, si une paroisse était fondée aux abords du pont, elle serait réservée aux capucins. Mais aucune paroisse ne fut fondée là à cette époque. « Les capucins au Canada », *loc. cit.*

72. Notes du père Léonard pour les années 1902-1907, ACCL, H-1. Ce texte a été publié intégralement dans : ARCHANGE PELLETIER, « Un document inédit sur la fondation de Limoilou », *Charité*, mars 1983, p. 17-22.

73. Pendant l'Exposition internationale de 1900 à Paris, on avait évité en France les polémiques religieuses et, surtout, politiques au lendemain de l'affaire Dreyfus. Mais, dès 1901, une réaction s'élevait contre l'attitude véhémement et hostile de plusieurs journaux catholiques pendant cette bourrasque de l'affaire Dreyfus. Le ministre Waldeck-Rousseau fit voter une loi sur les associations, qui était dirigée contre les congrégations. L'année suivante, les élections législatives donnaient la majorité aux radicaux du bloc anticlérical et, le 7 juin 1902, Émile Combes devenait Président du Conseil.

74. ALEXIS DE BARBEZIEUX, *Notes pour servir à la défense de la demande d'autorisation des capucins à la Chambre française*, 3 novembre 1901, APCap, C.1.5-2. Ce document a été produit pour appuyer l'autorisation associative en faveur des capucins, à la suite de la loi de 1901.

ments aux rigueurs de la règle. Mais, d'abord et avant tout, pour que cela réussisse, il est nécessaire à ses yeux de s'établir au Québec.

Le chapitre de Toulouse avançait donc, mais très prudemment, dans les vues du père Alexis et, de son côté, M^{re} Bégin, conseillé par Marois, hésitait grandement à faire cohabiter dans sa ville épiscopale les franciscains et les capucins. Dans ces circonstances, la situation aurait pu prendre bien des années à débloquer. Mais, deux événements, n'ayant entre eux aucun lien sinon chronologique, vont permettre en quelques mois la réalisation du rêve québécois du père Alexis : d'une part, l'arrivée au pouvoir en France du radical Émile Combes et, d'autre part, la débâcle financière appréhendée à Saint-Charles de Limoilou.

Limoilou

Limoilou, situé aux portes de Québec, sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles, a pris forme sur les terres concédées aux récollets au début du XVII^e siècle. Les missionnaires récollets baptisèrent leur seigneurie Notre-Dame-des-Anges, en référence à une dévotion franciscaine, et ils donnèrent à la rivière sa dédicace à saint Charles Borromée, en l'honneur d'un de leurs bienfaiteurs insignes, Charles des Boves, curé de Pontoise et grand vicaire de l'archevêque de Rouen⁷⁵. Après 1632, la seigneurie passe aux jésuites⁷⁶, qui ont construit une petite maison au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, au lieu même où Jacques Cartier passa son premier hiver en Nouvelle-France en 1535. Ce site est aujourd'hui classé et est devenu le parc Cartier-Brébeuf, bien connu des Limoulois⁷⁷.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, des fermes s'installent dans ce secteur appelé la Canardière, aux limites de l'estran du Saint-Laurent, car les terres y sont fertiles. La rivière Saint-Charles elle-même attire les pêcheurs, les marchands de bois et les chantiers maritimes⁷⁸. L'occupation des lieux se fait le long du chemin de Beauport (La Canardière) et de celui de Charlesbourg (l'actuelle 1^{re} Avenue). Des villages prennent forme et, en 1893, ces villages sont regroupés pour former la municipalité de Limoilou, ainsi nommée en souvenir du petit domaine de Jacques Cartier, près de Saint-Malo, en Bretagne.

75. Sur l'histoire des origines de Limoilou sous le régime français, voir REINE MALOUIN, *La seigneurie Notre-Dame-des-Anges*, coll. « Cahiers d'histoire », n° 7, Québec, Société historique de Québec, 1955, 40 p. ; M.-A. BÉBARD, « Au berceau de notre histoire », *Cap-aux-Diamants, Limoilou, un siècle d'histoire*, (hors série), 1996, p. 6-9 ; ALEXIS DE BARBEZIEUX, *Histoire de Limoilou*, Québec, Action sociale, 1921, 131 p.

76. Accueillis par les récollets en 1625, ils s'étaient déjà établis sur les bords de la rivière.

77. NICOLE OUELLET, « Le parc Cartier-Brébeuf, un lieu historique national », *Cap-aux-Diamants, Limoilou, un siècle d'histoire*, (hors série), 1996, p. 11-12.

78. J.-M. LEBEL, « La rivière Saint-Charles au cours du temps », *Cap-aux-Diamants, Limoilou, un siècle d'histoire*, (hors série), 1996, p. 22-26.



Limoilou en 1899, petit village aux portes de Québec, sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles.

Photo de Louis Lachance, Archives de la ville de Québec.

Les premiers habitants de Limoilou sont pour la plupart des gens modestes, des ouvriers, des journaliers qui offrent leurs services aux entrepreneurs locaux qui profitent de cette main-d'œuvre dans des moulins à bois, abattoirs, corderies et voileries. Les activités du port et l'arrivée du chemin de fer à Québec attirent aussi des familles ouvrières dans ce secteur : on y retrouve des débardeurs, des mécaniciens et des manœuvres.

En 1896, les citoyens de Limoilou adressent une pétition à M^{gr} Bégin, demandant la création d'une paroisse distincte de Saint-Roch à laquelle ils sont rattachés. Il n'y a à ce moment que 250 familles, mais Bégin comprend que cet endroit est appelé à se développer dans un proche avenir. Un terrain de fabrique ayant été offert par les religieuses de l'Hôtel-Dieu, l'archevêché autorise la fondation d'une nouvelle paroisse dédiée à saint Charles Borromée, laquelle est confiée à l'abbé Albert Côté. Ce dernier est né à Lévis en 1865 et est ordonné prêtre en 1888 ; il est vicaire à Saint-Roch et la cure de Limoilou représente sans doute pour lui un grand défi.

*Albert Côté (1865-1921),
premier curé de Saint-Charles de Limoilou.*

Archives de la paroisse Notre-Dame-
de-Roc-Amadour.



Église Saint-Charles de Limoilou, incendiée en décembre 1899.

Archives du couvent des capucins de Limoilou.

Le nouveau curé entreprend aussitôt la construction d'une vaste église en pierre de granit, couronnée par un clocher de style romano-byzantin, œuvre de l'architecte David Ouellet⁷⁹. Après deux ans, il fait construire son presbytère lambrissé de briques blanches. Ces travaux, financés par divers emprunts, coûtent cher pour une paroisse neuve et somme toute très pauvre. Le 2 décembre 1899, l'église à peine construite est ravagée par un incendie. Les assurances ne couvrent pas toutes les pertes et la reconstruction alourdit le poids des dettes.

« Nous ne savons rien. Mais ne nous oubliez pas. »

Selon les termes de sa fondation, la paroisse de Limoilou n'a pas de conseil de fabrique et le pasteur est le seul administrateur des biens de la paroisse. Or, après l'incendie, et peut-être même avant, Bégin et son grand vicaire Marois expriment des réserves sur l'administration du curé Côté. La reddition de comptes se complique du fait que les registres et les documents financiers sont apparemment disparus dans l'incendie de l'église. Le fait que, dès le mois de janvier 1900, les autorités diocésaines songent à offrir la paroisse aux franciscains démontre que Bégin et Marois étaient d'ores et déjà prêts à retirer leur confiance à l'abbé Côté.

Plusieurs indices confirment l'inaptitude d'Albert Côté comme administrateur. En 1901 et 1902, il ne fournit à l'archevêché aucun chiffre sur le revenu des quêtes diocésaines faites pour le denier de Saint-Pierre et pour les missions étrangères ou sur le revenu d'autres collectes⁸⁰. À leur arrivée, les capucins trouveront des dettes personnelles du prêtre à travers les comptes de la paroisse. Des factures devront être honorées sur la bonne foi des requérants, les pièces étant absentes des registres⁸¹. Ces abus et négligences graves sont certes connus depuis longtemps à l'archevêché. Le père Alexis dira de Côté qu'il était « un excellent prêtre, mais nul en affaires et prodigue⁸² ».

En janvier 1902, M^{gr} Henri Têtu, procureur de l'archevêché, demande à l'abbé Côté des « éclaircissements » sur ses comptes, car ceux-ci sont incomplets : les prévisions sont dépassées sans justification et les stratégies de gestion, absentes⁸³. Côté répond que les explications demandées sont contenues en grande partie dans les comptes soumis et reprend les mêmes explications⁸⁴. La dette serait

79. Le père Alexis trouvait ce clocher « de style russe » franchement « hideux » et considérait qu'il « déshonorait » l'édifice. Notes de 1914, ACCL, H-1*.

80. *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, (Nouvelle série), vol. 5, Québec, 1898-1904, Appendices, p. 33, 125.

81. Livre des prônes, ACCL, 8 juin 1902, p. 4.

82. ALEXIS DE BARBEZIEUX, « Les capucins au Canada », *loc. cit.*, p. 153.

83. Lettre d'Henri Têtu à Albert Côté, 23 janvier 1902, AAQ 61 CD Limoilou 1.

84. Lettre d'Albert Côté à Henri Têtu, 26 janvier 1902, AAQ 61 CD Limoilou 1.

de l'ordre de 40 000\$, une somme colossale à l'époque. En cas d'insolvabilité et en l'absence de conseil de fabrique, l'autorité diocésaine en assume la responsabilité légale et financière.

Insatisfait de son administration, il est possible que Bégin ait dès lors pris la décision de retirer sa cure à l'abbé Côté dès qu'il reviendrait de Rome. Il devait en effet aller faire sa visite *ad limina* et, à son retour en mai, aurait lieu la visite pastorale diocésaine. Le curé de Limoilou devrait alors s'acquitter de son administration.

Dans ces jours-là de février 1902, le père Alexis est à Québec pour une prédication à l'église Saint-Jean-Baptiste. Invité à Saint-Roch à la table du curé Gauvreau, il entend parler des problèmes de Limoilou et de l'abbé Côté. Il comprend qu'il est temps de frapper encore une fois à la porte, pour que l'on finisse enfin par l'ouvrir. Le jour même, il se précipite à l'archevêché pour rencontrer M^{re} Marois :

Monseigneur, lui dit-il, si une paroisse de Québec sans importance, Limoilou par exemple, tombait en déconfiture, pensez à nous. Nous l'accepterions volontiers, et nous libérerions la corporation épiscopale des ses responsabilités financières.

- Que voulez-vous dire ? Avez-vous des nouvelles fraîches de Limoilou ?

- Non, dit-il en riant. Nous ne savons rien. Mais ne nous oubliez pas⁸⁵.

Après toutes ces années, le père Alexis connaît assurément bien son interlocuteur. Il sait que c'est un pragmatique. En lui soulignant bien clairement qu'une dette, « fût-elle formidable n'était pas pour l'effrayer⁸⁶ », il lui tenait un langage qu'il saurait comprendre. Marois, disait-il, est un homme « à comprendre les choses à demi-mot⁸⁷ ». On n'avait pas, en effet, à faire un dessin au vicaire général. Avec l'offre du père Alexis de prendre à sa charge l'énorme dette de Limoilou, les portes du diocèse allaient enfin s'ouvrir à deux battants pour les capucins et on ferait taire tous les scrupules à faire cohabiter dans la même ville les capucins et les franciscains.

Encore fallait-il que Toulouse donne son aval à cette périlleuse opération. Le père Alexis savait les inquiétudes qu'une telle hypothèse allait soulever en France, d'autant plus que, là-bas, plusieurs frères demeuraient sceptiques quant aux projets d'implantation permanente au Canada. Le 20 février 1902, il écrit au père Pie de Langogne, un capucin lyonnais, procureur des capucins à Rome, pour lui annoncer la visite prochaine de M^{re} Bégin. Alors qu'il touche presque au but, il craint qu'un impair, une opposition inopinée ne remette tout en question.

85. ALEXIS DE BARBEZIEUX, « Les capucins au Canada », *loc. cit.*, p. 152.

86. ALEXIS DE BARBEZIEUX, Notes de 1914, *loc. cit.*

87. *Ibid.*

La situation peut en effet se retourner, car la nouvelle crise cléricale en France, à la suite des élections législatives, risque d'augmenter la pression sur l'Église canadienne et de tout faire rater si on ne saisit pas l'occasion. « Au moment, écrit-il, où les ordres religieux vont être chassés de France, où seize congrégations demandent leur admission dans le diocèse, ce serait folie de manquer l'occasion propice qui nous est offerte⁸⁸. »

La menace d'une éventuelle expulsion devrait pousser Toulouse à donner très rapidement les autorisations et à obtenir l'aval des supérieurs de Rome. Et pourtant, certains pères tergiversent encore et favorisent une position attentiste avant d'aller de l'avant du côté de Québec. Le père Alexis sait qu'à Toulouse « un parti adverse » au projet d'une fondation québécoise pourrait l'emporter et « c'en sera fait de notre œuvre canadienne », écrit-il⁸⁹. Ses craintes ne sont pas chimériques car le provincial, Georges de Villefrance, lui envoie de Toulouse une réponse frileuse le 7 février 1902, n'appuyant ses démarches que dans la perspective où les capucins seraient totalement expulsés de France.

Pour lui, les couvents canadiens ne servent que de refuge pour les novices et les profès complétant leur formation, alors que le père Alexis y voit manifestement la possibilité d'une expansion des fraternités de capucins au Québec, bien sûr, mais aussi éventuellement dans toute l'Amérique française. Le provincial écrit : « Au sujet de la fondation à Québec, vous savez que personnellement je n'y serais pas opposé. Mais si nous ne sommes pas chassés de France (et de ce côté, on n'a encore rien de certain) les sujets nécessaires pour occuper convenablement un nouveau couvent feraient défaut⁹⁰. » Il lui recommande de poursuivre les contacts, mais de « ne rien conclure ni ne prendre aucun engagement jusqu'à ce que nous soyons fixés sur notre situation en France » ; une directive d'entrave qui risque de réduire à néant les efforts accomplis et de manquer une occasion, onéreuse certes, mais exceptionnelle et vivement attendue depuis douze ans.

Le père Alexis est affligé de cette vision restrictive des choses. Il cherche de nouveau un appui plus ferme du côté du procureur des capucins à Rome et lui écrit, inquiet, le 27 février de Lewiston (Mass.) où il est allé prêcher la retraite du Carême. Il proteste de sa loyauté et de son respect à la sainte obéissance, mais il fulmine :

Voilà onze ans que l'on nous tient le bec dans l'eau. Pendant ce temps nos rivaux grandissent et prospèrent. On s' imagine en France que l'Amérique nous tend les

88. Lettre d'Alexis au procureur de l'ordre, 20 février 1902, APCap., correspondance du père Alexis.

89. *Ibid.*

90. Cité par Alexis dans une lettre de Lawrence (Mass.), au procureur de l'ordre, 27 février 1902, APCap, correspondance du père Alexis.

bras et que nous n'avons qu'à faire un signe pour nous installer où il nous plaît. Erreur. L'occasion actuelle est unique et la dernière. Je suis d'avis que la fondation de Québec s'impose en dehors de la question des expulsions. Je ne demande qu'un ou deux pères expérimentés. Si l'on ne peut m'en envoyer de la province de Toulouse qu'on en fasse venir d'ailleurs. Ce n'est pas pour une province, mais pour l'Ordre que nous travaillons⁹¹.

Entre-temps, il a aussi écrit à M^{re} Bégin pour que celui-ci trouve sa lettre dès son arrivée à Rome. C'est alors qu'il évoque le combat de Jacob avec l'ange et lui recommande de parler au général de l'Ordre au sujet de Limoilou. « J'ai tendu mes filets [...] Les capucins ont reçu avis de votre arrivée. ». Le 31 mars, le supérieur le rassure : « Nous avons prié le p[ère] Provincial de Toulouse de profiter de l'occasion qui se présente de fonder une maison à Québec et de permettre au p[ère] Alexis de préparer le terrain à cet effet⁹². » Mais une autre lettre de M^{re} Bégin, datée du même jour, semble tout remettre en question. Il lui dit qu'il a reçu « en riant » du père Pie la demande au sujet de Québec, mais qu'il ne s'engage à rien⁹³. Ces nouvelles contradictoires soufflant le chaud et le froid le laissent perplexe. De retour à Ottawa, il écrit le 14 avril au vieil adversaire de son projet, M^{re} Marois : « Monseigneur, je ne compte que sur vous pour aller à Limoilou et je vous prie de nous y installer le plus tôt possible⁹⁴. »

Il est sans doute rassuré lorsqu'il reçoit une lettre du provincial de Toulouse, datée du 4 avril, qui lui donne l'autorisation formelle d'engager des négociations. Il lui rappelle qu'il n'y aura aucune aide financière à attendre de la province. Il faudra donc développer localement des stratégies pour amortir la dette contractée. Et, le 16 avril, M^{re} Marois lui écrit qu'il a expédié à Bégin une lettre que celui-ci recevra à Paris sur la route du retour et dans laquelle il « insiste » pour que Limoilou soit confié aux capucins de Toulouse⁹⁵.

La débâcle

À Limoilou, Albert Côté a pu recevoir des échos des tractations concernant sa succession et comprendre que son sort était scellé. Le père Alexis écrit qu'il était « démoralisé par les épreuves [...] [et] épouvanté à la pensée de la visite pastorale qui devait avoir lieu⁹⁶ ». Il est difficile de savoir les raisons exactes et profondes qui le poussèrent à « abandonner la tâche », mais, le 17 mai, *L'Événement* publiait la nouvelle suivante : « le curé de Limoilou a annoncé à ses ouailles

91. *Ibid.*

92. Addendum transcrit à la fin de la lettre du 20 février 1902, *loc. cit.*

93. Notes du père Léonard pour les années 1902-1907, ACCL, H-1.

94. Lettre du père Alexis à M^{re} Marois, Ottawa, 14 avril 1902, AAQ 61 CD Limoilou 1 :28.

95. Notes du père Léonard, *loc. cit.*

96. ALEXIS DE BARBEZIEUX, « Les capucins au Canada », *loc. cit.*, p. 178, 153.

qu'il allait abandonner sa cure vers le 25 mai prochain⁹⁷. » Il passa rapidement aux actes car, le 19 mai, après avoir avisé l'archevêché de son départ précipité, il prit le train pour aller se réfugier à Saint-Joseph de Biddeford, un centre franco-américain dans l'État du Maine⁹⁸.

Son train croisa sans doute celui de M^{gr} Bégin, car celui-ci, revenant de Rome par New York, débarqua à la gare de Lévis ce même jour, le 19 mai 1902⁹⁹. On imagine que, dès son arrivée à l'archevêché, Bégin fut immédiatement informé de l'affaire de Limoilou. À cette époque, un pasteur abandonnant son troupeau en de telles circonstances était sujet au scandale. Sans autre avertissement, les fidèles trouvaient ce matin-là les portes closes à l'église et le presbytère déserté. Limoilou était un petit milieu où les spéculations et les rumeurs, fausses ou vraies, faisaient vite le tour des rues et des ruelles. Les autorités devaient donc réagir très rapidement.

Dans l'après-midi du mercredi 21 mai, le père Alexis recevait à Ottawa un télégramme de l'archevêché le convoquant immédiatement à Québec. L'étonnant récit des heures suivantes a été souvent raconté par le père lui-même et toutes les versions qui en furent publiées sont concordantes à quelques détails près. Voici celle qui a paru dans *L'Écho de Saint-François* en 1932 :

À quatre heures [le 21 mai] il [le père Alexis] était embarqué [à bord du train]. À six heures du matin suivant il débarquait à Québec et se faisait conduire à la sacristie de la cathédrale. Monseigneur s'y trouvait, achevant son action de grâces. - « Hâtez vous, dit-il au père, de célébrer votre messe, et venez me trouver au réfectoire. »

Le père se hâta. Puis, sa messe terminée, descendit à la salle à manger.

L'archevêque l'y attendait. - « Père, dit-il, voici dix ans que vous m'importunez. Eh bien ! Je vous offre la paroisse de Limoilou. Ce n'est qu'un petit faubourg ; la dette est de 25,000\$ (*sic.*). Mais son avenir est grand. Je vous donne dix minutes pour réfléchir. Deux communautés me sollicitent, je vous offre la préférence.

97. *L'Événement*, 17 mai 1902, p. 8.

98. Dans ses Notes de 1914, *loc. cit.*, qui n'étaient pas destinées à la publication, le père Alexis écrit plus librement ceci : « Le révérend M. Côté [...] perdit complètement courage et commit la faute (la seule d'ailleurs) de disparaître subitement. À la veille de la première visite canonique, incapable de rendre un compte exact de l'état financier et du *status aumarium* (vu que les registres paroissiaux brûlés dans l'incendie n'avaient pas été rétablis) il perdit réellement la tête et disparut, causant ainsi un scandale, qui grâce à Dieu (*sic.*) ne dura point, car ce bon prêtre après huit ans d'absence est revenu au pays et occupe actuellement (1914) la charge de v[icaire] de Saint-Roch, charge qui convient à ses aptitudes ou plutôt à ses inaptitudes financières. » À Biddeford (Maine), Côté fut vicaire du curé Pierre-Emmanuel Dupont. Il termina sa vie dans le quartier Limoilou, puisqu'il mourut à l'hôpital Saint-François d'Assise le 4 août 1921.

99. « Extra », *L'Événement*, 19 mai 1902, p. 8.

- « Monseigneur, répondit le père, c'est tout réfléchi. J'accepte. À cheval donné on ne regarde pas la bride. Quoique, dans ce cas, la bride soit un peu chère. » Il rit. Une heure après, c'est-à-dire à neuf heures, M^{gr} Têtu, procureur de l'archevêché, avait installé le père Alexis dans le presbytère de Limoilou¹⁰⁰.

Cette prise de possession rapide des lieux était nécessaire, raconte le père Alexis, car déjà l'événement avait causé « de vifs et nombreux mécontentements dans le clergé ». Sans doute pour calmer les créanciers les plus pressés et « cédant à une indignation bien compréhensible », M^{gr} Têtu avait déjà fait « vendre à l'encan tout le mobilier du pauvre M. Côté¹⁰¹ ». À Québec, en plus du choc causé par le départ de Côté, l'arrivée des capucins soulève bien des critiques, voire de l'hostilité, chez les paroissiens d'abord et surtout parmi les membres du clergé séculier de la ville. « Dire que notre arrivée dans la paroisse causa une joie unanime serait exagéré, il semble au contraire que l'on nous prit dès l'abord en méfiance¹⁰² », écrit le père Alexis à ce sujet. De son côté, le curé de la paroisse voisine de Saint-Roch, Antoine-Adolphe Gauvreau, ne cache pas ce qu'il pense de l'arrivée des capucins à Limoilou, déclarant autour de lui que « ce n'est pas l'affaire des religieux d'être curés : chacun son métier¹⁰³ ».

À peine installé, le père Alexis, qui était supérieur du couvent d'Ottawa, appela deux de ses confrères à venir le rejoindre de toute urgence. Il désigna comme curé *pro tempore* Albert de Pisani et, comme premier vicaire, Vital de Lambersan. Le dimanche 25 mai, comme à tous les dimanches, les paroissiens assistaient à la grand-messe. Les exercices du mois de Marie reprenaient et la procession de la Fête-Dieu, prévue pour le jeudi suivant, aurait lieu comme prévu¹⁰⁴. Malgré le tourbillon des événements, la permanence du culte était assurée.

On peut dire que ces journées cruciales de mai 1902 ont révélé tous les talents d'Alexis de Barbezieux comme homme d'action et de décision, homme d'organisation et diplomate. Ses expériences de gestion comptable et ses connaissances des chancelleries lui auront sûrement été utiles. Personne d'autre que lui dans la communauté toulousaine d'Ottawa n'aurait été en mesure de mener la barque aussi bien que lui. Il garda le sang froid devant une dette qui ne cessa de grandir pendant une semaine : « On avertit par la voix des journaux, les créan-

100. ALEXIS DE BARBEZIEUX, « Les capucins au Canada », *loc. cit.*, p. 152-153.

101. ALEXIS DE BARBEZIEUX, Notes de 1914, *loc. cit.*

102. *Ibid.*

103. Propos cités dans une lettre du père Ange-Marie Hiral au père Colomban, 27 mai 1902, P.-E. TRUDEL, *op. cit.*, p. 113.

104. Livres des prônes, vol. 1, 25 mai 1902, Archives paroissiales de Limoilou.



Église de Saint-Charles de Limoilou, telle que restaurée après l'incendie de 1899 (photo vers 1912).

Archives du couvent des capucins de Limoilou.

ciers de la paroisse de se présenter. Pendant huit jours les comptes affluèrent. Le total des dettes s'éleva au chiffre formidable de \$48 000¹⁰⁵. »

Murmures et chuchotements

Avant de s'attaquer à la dette, il fallait faire taire « les murmures » et les méfiances qui entouraient l'arrivée des capucins. Au prône du 25 mai, le père Alexis s'adresse aux paroissiens en ces termes :

Nous nous présentons devant vous avec la bénédiction de M^{gr} l'archevêque pour nous occuper de la desserte de la paroisse. M. Côté, dont vous avez gardé un reconnaissant souvenir, est entré dans une congrégation religieuse des États-Unis. Que

105. ALEXIS DE BARBEZIEUX, « Les capucins au Canada », *loc. cit.*, p. 153. La somme de \$48 000 à cette époque pouvait représenter le capital nécessaire à la construction d'une cinquantaine de maisons neuves.

ceux qui n'ont pas encore réglé les questions de dîme ou de bancs ne se considèrent pas déliés par ce départ. À chacun de savoir en son âme et conscience ce qu'il doit faire.

Jusqu'à nouvel ordre, rien ne sera changé aux offices ordinaires de la paroisse, les messes seront dites le dimanche et les jours ordinaires aux heures habituelles. Nous serons toujours à votre entière disposition pour les confessions et la visite des malades. Veuillez vous adresser d'une manière habituelle au père Albert [de Pisani], qui est jusqu'à nouvel ordre chargé de l'administration de la paroisse¹⁰⁶.

Dans une lettre qu'il adresse à Bégin de Limoilou le lendemain, le 26 mai, il se fait plus précis et confirme qu'il a jeté le manteau de Noé sur la sortie intempestive de l'abbé Côté.

En chaire, j'ai dit : « Vous connaissez votre ancien curé mieux que moi et je suis persuadé que vous le regrettez tous. Pour votre consolation, sachez qu'il est parti librement, qu'il est aux États-Unis et que, paraît-il, il a l'intention d'entrer dans une congrégation religieuse. À l'archevêché, on le regrette comme vous.

Comme il a laissé des créances et sans doute des dettes, vous êtes tenus en conscience de payer vos arrérages et nous nous ferons un devoir de les transmettre à qui de droit¹⁰⁷.

En fait, plusieurs paroissiens sont parfaitement conscients de ce qui se passe et savent l'ampleur de la dette. Il ne s'agit pas, dit-il à Bégin, de nier l'évidence. Mais, ajoute-t-il, « je n'ai pas donné de chiffre, et nous nous sommes gardés, mon collègue et moi, de dire un mot de blâme¹⁰⁸ ». Le chiffre, cependant, devra être révélé lorsque les comptes seront établis.

Dans de telles circonstances, poursuit-il, le doute est pire que la réalité, et il me semble que la seule politique consiste à dire : Les pères ont accepté la paroisse avec une lourde dette, mais ils comptent bien qu'avec de la prudence et de l'économie ils en viendront à bout ; car ce qu'un prêtre seul peut difficilement obtenir, une communauté y réussit mieux. Ce sera d'ailleurs le meilleur moyen d'empêcher le clergé séculier de récriminer. Voilà Monseigneur, toute la vérité¹⁰⁹.

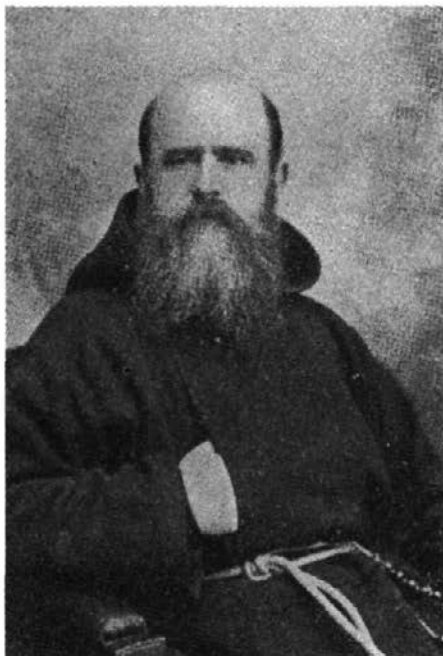
L'affaire était enfin réglée. Il fallait sans doute prévoir des reproches, des représentations véhémentes et des plaintes dont les vagues iraient mourir aux pieds de l'archevêque. Toujours habile diplomate, le père Alexis se fait un devoir de participer, en juin 1902, aux fêtes du cinquantenaire de l'Université Laval, pour rencontrer des notables et des membres du clergé de Québec, pour se faire

106. Livres des prônes, vol. 1, 25 mai 1902, Archives paroissiales de Limoilou.

107. Lettre d'Alexis à M^{re} Bégin, 26 mai 1902, AAQ 61 CD Limoilou 1.

108. *Ibid.*

109. *Ibid.*



mieux connaître et accepter¹¹⁰. Mais il restait encore bien des points techniques et juridiques à régler, tant au niveau civil que canonique, avant que les capucins puissent établir leur noviciat et assumer toutes les responsabilités de la paroisse.

Le père Alexis, vers l'âge de 50 ans, à l'époque de la fondation du couvent des capucins à Limoilou.

Justin de Montagnac, *Le Père Alexis...* op. cit. p. 25.

Règlements, contrats et ententes

Pour régulariser la situation, un premier contrat entre les capucins et l'archevêché est élaboré par le père Alexis et envoyé à Toulouse et à Rome pour obtenir les autorisations de l'Ordre. Une lettre officielle d'acceptation est également signée par M^{gr} Bégin le 24 août¹¹¹. Et la veille, le 23 août, à Toulouse, le provincial des capucins, Georges de Villefranche, a envoyé au père Alexis une autorisation à agir au nom de l'Ordre des capucins dans le contrat prévu avec l'archevêque de Québec. Mais un problème se posait : les capucins n'avaient pas d'existence légale au Québec. Leur établissement principal était situé en Ontario et la mission de Ristigouche ne les avait pas obligés à obtenir une reconnaissance de la Législature québécoise en 1894. En mai 1902, le Parlement ne siégeait pas et il ne serait convoqué qu'au début de 1903. Il fallait donc préparer une pétition au nom de l'Ordre des frères mineurs capucins, qui demanderait par bill privé une corporation reconnue par la loi. Mais cela entraînerait des délais de plusieurs

110. *Le Docteur Narcisse-Eutrope Dionne raconté par les témoins de sa vie*, 1917. Archives de l'Assemblée nationale, fonds Bibliothèque.

111. Lettre de M^{gr} Bégin au Très Rév. Père Alexis, 24 août 1902, ACCL, Fondation A-1-1.

mois avant l'établissement de la communauté à Limoilou et les paiements de la paroisse arrivaient à échéance.

À Toulouse, on exigeait également un contrat en bonne et due forme, confirmant le consentement de l'Ordinaire de Québec en faveur de l'érection d'un couvent et d'un noviciat capucins dans son diocèse. Ces soucis juridiques et administratifs ne correspondent pas à la nature entreprenante du père Alexis. On le sent contrarié de ces retards, dans la lettre qu'il adresse à ce sujet à M^{gr} Marois le 15 août¹¹².

Pour éviter des retards indus, Bégin, Marois et le père Alexis conviennent donc de procéder à la signature d'un contrat notarié entre les parties, mais, comme l'Ordre des frères mineurs capucins n'a pas encore d'existence légale, c'est le père Alexis qui prendra personnellement la responsabilité des charges, des obligations et des droits contractuels. Un autre que lui se serait récusé devant pareille responsabilité. Une tradition veut qu'il ait dit, à propos de cet engagement, qu'il n'apportait en garantie que sa bure, son cordon et son chapelet.

Le contrat est effectivement signé à Québec devant le notaire Jean Charlebois, le 4 octobre 1902, jour de la fête de saint François d'Assise¹¹³. Le « père Georges Derouzier » y est présenté comme fidéicommissaire de son Ordre, agissant également en qualité de curé de la paroisse Saint-Charles de Limoilou. Les principales dispositions sont la remise, à l'Ordre des frères mineurs capucins, des biens meubles et immeubles destinés aux fins de culte catholique romain à Limoilou et, également, la remise des dettes et des engagements envers divers prêteurs énumérés. Les capucins assumeront donc la responsabilité des dettes actuelles et futures de la paroisse. L'article VIII stipule qu'ils auront la totale liberté de l'administration financière, mais qu'ils « paieront toutes les dettes actuelles sans aucun recours contre la Corporation C[atholique] R[omaine] de Québec¹¹⁴ ». La cure est confiée à perpétuité à la communauté des capucins, la désignation du curé en titre et des vicaires se fera selon les obédiences canoniques prévues à la règle de l'Ordre. L'archevêque conserve néanmoins ses droits épiscopaux en conformité au droit canon et à la discipline du diocèse. L'article XI donne aux capucins un droit de regard sur les divisions futures de la paroisse, témoignant de la perspective de développement du secteur. L'article XII autorise les pères capucins à ériger un couvent et un noviciat de leur communauté à Limoilou. C'est essentiellement pour cet article que le père Alexis s'était tant battu depuis 1890.

112. Lettre d'Alexis à l'archevêché de Québec, 15 août 1902, AAQ 61 CD, Limoilou 1 : 29b.

113. Convention entre la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Québec et le révérend père Georges Derouzier, Québec, 4 octobre 1902, AAQ, 71 CD, PP. Capucins, I, 1, 20 p. Une copie est conservée aux Archives du couvent des capucins à Limoilou.

114. *Ibid.*, p. 11.

Désormais, grâce aux efforts et à l'audace du père Alexis, la province capucine de Saint-Louis de Toulouse pouvait « provigner » sur les bords du Saint-Laurent, au lieu même où s'était écrite une des premières pages de l'histoire de la Nouvelle-France. Toutes les difficultés légales et canoniques n'étaient pas aplanies, mais l'avenir dépassait à présent la promesse. Tout restait à bâtir, mais les espérances étaient devenues des possibilités et des projets.

Un autre défi attendait le père Alexis. Le 24 août, le jour même où il signait la lettre officielle d'acceptation des capucins dans son diocèse, M^{re} Bégin le nommait aumônier général des syndicats catholiques à Québec. La fonction était nouvelle et importante, elle s'appliquait à toutes les unions de travailleurs, mais elle concernait essentiellement les travailleurs du cuir, les cordonniers, tailleurs, monteuses et machinistes. Bégin disait avoir arrêté son choix sur le supérieur des capucins en raison de sa « grande expérience des hommes et des choses » et parce qu'il a « fait des études spéciales sur ces difficiles questions des rapports entre le capital et le travail ». « Les travailleurs, concluait-il dans son communiqué, auront en lui un ami, non seulement très dévoué, mais aussi très éclairé¹¹⁵. »

Cette nomination avait-elle fait partie des négociations entre Bégin et le père Alexis? Était-ce une condition supplémentaire à l'acceptation des capucins dans le diocèse, qui pouvait aider à faire taire les récriminations du clergé séculier dans la capitale? Rien ne permet de le croire. La nomination était certes pertinente, vu l'expertise du père dans le domaine de la doctrine sociale de l'Église. Du coup, le rôle du père Alexis débordait les limites de Limoilou et s'étendait à un champ névralgique de la vie sociale et économique de Québec. Malgré toutes ses activités et responsabilités, le père Alexis demeurait gardien (ou supérieur) du couvent d'Ottawa et ne ménageait pas ses prédications dans l'une ou l'autre des deux capitales et ailleurs en province. Les années à venir allaient être parmi les plus actives et productives de sa carrière.

* * *

L'arrivée des capucins à Limoilou en mai 1902 représente le couronnement de plusieurs années d'efforts, de démarches et de tractations. La cabale organisée pour empêcher leur entrée à Québec doit se comprendre dans l'esprit de féroce compétition entre les congrégations religieuses pour assurer leur survie hors d'atteinte des lois de la République française. Dans cette bataille pour le droit de s'établir au Québec, une figure, celle d'Alexis de Barbezieux, domine assurément la scène. Pourtant, il ne fut pas seul à agir dans ce sens. Léonard de Saint-Pé, Vital

115. « La question ouvrière à Québec. Un Directeur général », *La Semaine religieuse de Québec*, vol. 15, n° 4, 13 septembre 1902, p. 50. Le texte fut intégralement reproduit dans *L'Écho de Saint François et de Saint Antoine* (Toulouse), n° 108, décembre 1902, p. 549.

de Lambersan et Albert de Pisani, dont les noms ont été évoqués dans cet article, furent aussi des acteurs importants. De Pisani, par exemple, fut celui qui, au cours de l'année 1902-1903, s'occupa activement de l'adoption de la loi corporative des frères mineurs capucins au Parlement québécois¹¹⁶.

Dans un prochain article, nous parlerons davantage des frères de Toulouse qui firent partie du contingent des fondateurs de Limoilou. Le portrait social et économique du quartier sera également étudié plus en profondeur dans la perspective de son développement accéléré après 1902 et, surtout, après 1910. L'impact de la Guerre de 1914 sur les frères sera également traité, puisque plusieurs partiront à l'appel de la France et que le curé Albert de Pisani lui-même donnera sa vie sur le front belge.

Cette histoire, dont le père Alexis a écrit la première page il y a cent ans, recèle bien des figures remarquables et des liens oubliés ou ignorés unissant un quartier neuf de la capitale du Québec et une ville ancienne du Languedoc français.

Gilles Gallichan

116. « Loi constituant en corporation les frères mineurs capucins de Québec » *Statuts du Québec*, 3, Édouard VII, chapitre 126. *Débats de l'Assemblée législative de la province de Québec*, 3^e session, 10^e Législature, 1903, texte établi par R. Ouellet, Québec, Assemblée nationale, 1984, bill 47.